VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 MARS 1928 — NUMERO [illegible]



Abonnements ... payables à ... "LA LIBERTÉ" ... $2.00 ... $2.50 ... Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

A LA CONVENTION GENERALE DES COMMISSAIRES D'ECOLE

On veut le maintien du système actuel pour le soutien financier des écoles — Les ressources naturelles et la minorité catholique

La convention générale des commissaires d'école du Manitoba, qui s'est tenue à Winnipeg la semaine dernière, a discuté longuement une résolution recommandant la modification du système actuel pour le soutien financier des écoles. On voulait en faire un service provincial dépendant du gouvernement, de façon à égaliser le fardeau pour tous les districts de la province.

Cette résolution était un reliquat de la convention de l'année dernière. Après y avoir passé beaucoup de temps, on avait cru bon de la renvoyer à un an. La discussion a repris de plus belle autour de cette question très controversée. Finalement, les partisans de la résolution, voyant que leur cause était fort compromise, ont tenté une manoeuvre habile pour opérer une retraite honorable. Mme J.-P. McArthur, de Norwood, l'un des promoteurs de la réforme, a risqué un amendement renvoyant la résolution à une autre année et recommandant la nomination d'une commission d'étude. Mais le coup a raté... Les délégués se sont prononcés à une majorité écrasante contre tout changement et le résultat du vote a été vivement acclamé.

Pour la minorité catholique

Une résolution demandant qu'advenant le transfert des ressources naturelles à la province, les sections 11 et 29 de chaque township continuent d'être réservées pour le soutien des écoles, a aussi soulevé une vive discussion. M. l'abbé J. Bertrand, de Selkirk, a plaidé en faveur des droits de la minorité catholique et suggéré qu'une portion du revenu de ces terres soit attribuée aux catholiques qui, sous le rapport des taxes scolaires, sont saignées à blanc. Toutes les autres provinces, dit-il, ont des écoles séparées, tandis qu'au Manitoba les catholiques sont taxés pour les écoles publiques et ont à soutenir en même temps leurs écoles paroissiales. A Winnipeg, ils paient plus de $700,000 par année en taxes qui vont aux écoles publiques.

La résolution a été renvoyée à l'année prochaine.

Pour créer un surplus

M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, a fait adopter une résolution par laquelle on demandera à la législature d'amender la loi des écoles publiques de façon à permettre aux commissions scolaires d'imposer une taxe additionnelle annuelle suffisante pour créer, au bout de quelques années, un surplus égal à 60% du budget annuel.

Six commissaires qui ont assisté comme délégués à toutes les conventions ont été nommés membres à vie de l'association. Parmi eux se trouve M. Marion.

La prochaine convention aura lieu à Brandon.

CHEZ NOS COMMISSAIRES D'ECOLES DE LANGUE FRANCAISE

Les associations locales d'écoles — Les rapports entre les commissaires et l'Association d'Education — Commissaires et instituteurs

Nous avons donné dans notre dernier numéro le compte rendu complet de la première soirée de la convention des commissaires de langue française. Le 28 février, dans la salle des Rév. Pères du Juniorat, gracieusement mise à la disposition des congressistes, avait lieu la seconde séance. Mgr l'Archevêque y assistait, ainsi qu'un grand nombre de délégués. M. Siméon Dussault, président des commissaires français, présidait.

M. Dussault, en quelques mots bien choisis, présenta les orateurs. MM. Marion et l'abbé Rousseau firent conjointement une propagande sensée en faveur des associations locales, c'est-à-dire des groupes d'écoles qui ont leurs conventions locales, avec le résultat que les instituteurs, se connaissant mieux entre eux, peuvent s'aider davantage. Les centres qui ont déjà fait partie de ce mouvement s'en sont très bien trouvés. Une discussion s'amorce et une motion est passée à l'effet que "partout où nos gens sont en majorité, ils s'organisent en associations locales, et là où ils sont en minorité, ils se contentent d'assister aux conventions".

L'assemblée étudie ensuite les diverses résolutions qui seront présentées à la convention de Winnipeg et les discute pleinement, ce qui permet aux délégués de se renseigner. M. Henri Lacerte, président de l'exécutif, fait un beau discours sur les rapports qui doivent exister entre les commissaires et l'Association d'Education, ainsi que les rapports qui doivent exister entre les commissaires et les instituteurs. Il engage les commissaires à bien payer les instituteurs.

Les élections donnent le résultat suivant:

Patron de l'Association, S. G. Mgr Béliveau.

Membres honoraires: Ceux de l'an dernier, Mgr Jubinville, M. l'abbé d'Eschambault, MM. Marion, Lacerte et Béliveau. Sur motion, le R. P. Bourque, S.J., est ajouté à cette liste.

Président: M. Siméon Dussault.

Vice-présidents: M. l'abbé Rousseau et M. Sauveur Marcoux.

Directeurs: MM. J. Bernay, de Ste-Rose du Lac; G. Ragot, de Notre-Dame de Lourdes; Th. Joyal, de Sainte-Agathe; P. Légaré, de Dunrea; P. Painchaud, de Fannystelle.

Avant de se séparer, les commissaires adoptent une résolution à l'effet que chaque année "l'exécutif s'occupera de renouveler la liste des livres anglais et français pour les bibliothèques scolaires".

Mgr Béliveau se lève alors et remercie chaleureusement les commissaires qui sont venus assister à la convention française; il les encourage à mettre en pratique les excellents conseils qu'on leur a donnés et la séance se termine.

Au cours de la soirée, M. Norbert Patras, dans plusieurs chansons, avait égayé l'auditoire et avait fait chanter les délégués en choeur. Il était accompagné de M. Marius Benoist.

La Coopérative du blé obligatoire pour tous?

Saskatoon — La convention des Fermiers-Unis du Canada, section de la Saskatchewan, a décidé de demander à la législature de la province de rendre la vente du blé par l'intermédiaire de la Coopérative obligatoire pour tous les fermiers, dès que l'on aura réussi à enrôler 75 p.c. de la superficie totale. La résolution a été adoptée à une faible majorité, 307 contre 263, et 120 se sont abstenus.

La convention a refusé d'adopter une action politique et les efforts pour affilier l'organisation au Conseil Canadien d'Agriculture ont échoué.

Les délégués ont adopté plusieurs motions de censure contre le gouvernement fédéral. Ils se sont déclarés sans réserve contre le principe de protection tarifaire. Ils ont protesté contre l'immigration intensive poursuivie par le gouvernement et qui ne sert qu'à jeter sur le pavé au Canada des milliers de gens.

"POLYEUCTE"

Les élèves du Collège de Saint-Boniface joueront la tragédie de Corneille, "Polyeucte martyr".

La première représentation, offerte à Mgr l'Archevêque en l'honneur du quinzième anniversaire de son élévation à l'épiscopat, sera donnée le jeudi 22 mars.

Une deuxième aura lieu le lundi suivant, 26 mars.

Les billets sont en vente au Collège, à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, et chez M. Létienne, 186½, ave. Provencher. Billets réservés, 50 sous; entrée, 35 sous.

ON RETROUVE LES DEUX AVIATEURS

L'officier aviateur Lewis, de Winnipeg, et le sergent Terry sont sains et saufs à Port Burwell

On rapporte que les deux aviateurs canadiens perdus il y a quelque temps dans la région de la baie d'Hudson, avec un guide esquimau, ont été retrouvés alors même qu'on avait perdu toute espérance à leur sujet. Un bref message radiophonique donnant cette nouvelle est arrivé à 1 h. 30 vendredi matin.

Perdus dans les neiges et les glaces de l'Arctique depuis le 17 février, Lewis et ses deux compagnons seraient maintenant en sûreté à Port Burwell.

Il y a douze jours, l'officier Lewis et le sergent Terry, accompagnés d'un Esquimau, partaient de Port Burwell pour un voyage de patrouille et d'observation. A 3 h. 15 de l'après-midi, plusieurs heures après leur départ, Lewis rapportait d'une position inconnue qu'il allait descendre sur la glace. Depuis ce temps, on resta sans autre nouvelle des trois hommes, jusqu'à vendredi matin.

On organisa immédiatement des recherches. Des aéroplanes et des attelages de chiens partirent dans la direction prise par les aviateurs. Les trois disparus avaient des rations supplémentaires.

Le message reçu à Winnipeg ne donne aucun détail, sinon que les trois hommes sont en sécurité.

IMMIGRANTS AU PAYS EN 1927

Il en est entré en dix mois 132,620, dont 46,720 des Iles Britanniques et 64,730 d'ailleurs

Ottawa — Le département de l'immigration dit que pendant les dix mois de l'année financière 1927-28, finissant avec janvier de cette année, il est entrée au pays 132,620 immigrants, dont 46,720 des Iles Britanniques et 64,730 des autres pays.

Pendant la période correspondante de l'exercice financier précédent, il en était entré 118,199.

Des étrangers, autres que les Américains, qui sont entrés au Canada, les Allemands constituent le groupe le plus nombreux, avec 9,411 personnes; les Ruthènes viennent ensuite avec 8,452; puis les Polonais avec 6,147 immigrants. Il y a eu aussi 204 Roumains, 471 Grecs, 1,238 Jugoslaves, 697 Croates, 204 Bulgares, 3,233 Slovaques, 366 Serbes, 4,353 Finlandais, 786 Lithuaniens, 855 Russes.

Il y a eu aussi 2,914 Danois, 24 Islandais, 3,919 Norvégiens et 2,657 Suédois.

Les provinces ont absorbé cette immigration comme suit: 1,861 dans la Nouvelle-Ecosse, 1,363 dans le Nouveau-Brunswick, 213 dans l'Ile du Prince-Edouard, 16,490 dans le Québec, 40,695 dans l'Ontario, 36,747 dans le Manitoba, 13,234 dans la Saskatchewan, 13,302 dans l'Alberta, 8,672 dans la Colombie-Britannique et 31 dans les territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Trois ont pris une destination inconnue.

La population de la Saskatchewan a augmenté de 63,228

Ottawa — D'après le rapport du dernier recensement, la population de la Saskatchewan, au 1er juin 1926, était de 820,738, soit une augmentation de 63,228 depuis cinq ans.

La population masculine l'emporte par 72,134 sur la population féminine. La population rurale est plus du double de la population urbaine, 578,206 contre 242,532. La population urbaine est distribuée entre sept cités, 80 villes et 380 villages. Les cités ont respectivement: Régina, 37,329 habitants; Saskatoon, 31,234; Moose Jaw, 19,039; Prince-Albert, 7,873; North Battleford, 4,787; Swift Current, 4,175; Weyburn, 4,119.

Yorkton, qui est passée depuis au rang de cité, avait alors 5,151 habitants et figurait à la tête des villes, avec Melville en second lieu, 3,352.

OTTAWA — Le gouverneur-général en conseil vient de commuer la sentence de mort prononcée contre Gérard Filiatrault en emprisonnement à vie.

AU CONGRES PEDAGOGIQUE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notre bon vieux système d'écoles confessionnelles était le seul rationnel et équitable, démontre le R. P. Bourque — "Nous écrivons une page importante d'histoire en tâchant de remettre sur pied ce qui a été balayé par la tempête de 1890", déclare S. G. Mgr Béliveau

Saint-Jean-Baptiste — Depuis longtemps nous en parlions et en rêvions de ce Congrès pédagogique, et déjà il n'est plus. Il est deux choses que nous regrettons: que le congrès n'ait pas duré plus longtemps et de n'avoir pas eu une salle assez grande pour faire bénéficier tout le monde d'un enseignement aussi clair et aussi sûr que celui du R. P. Bourque, S.J.

Nous avons été très honorés du séjour de S. G. Mgr l'Archevêque, qui a daigné passer ces deux jours entiers parmi nous, montrant par là combien elle lui tient au coeur, cette oeuvre fondamentale et salutaire de l'éducation.

Un système défectueux

Après les souhaits de bienvenue adressés en termes délicats à tous les congressistes par M. le curé Desrosiers, le Révérend Père conférencier donna son premier cours pédagogique en expliquant la lettre et l'esprit du dernier "Rapport du Comité de révision du Programme des études du Manitoba". Or ce rapport constate l'anomalie du système actuel où l'éducation est chose secondaire, car tout converge vers l'acquisition des diplômes et le succès extérieur des études: tout pour l'intelligence, et dans l'intelligence presque tout pour la mémoire; rien ou presque rien pour la formation du caractère, c'est-à-dire de la volonté, et pour l'acquisition des vertus. Résultat: notre système actuel n'aura pas formé des hommes, mais des athées et des jouisseurs.

Remède à la situation

Le Comité de Révision constate le mal et veut y porter remède, et pour cela il conseille l'étude de l'homme dans ses rapports avec Dieu, c'est-à-dire — pour ceux qui veulent comprendre — l'étude de la religion. L'homme étant un être essentiellement religieux, doit apprendre de bonne heure par l'éducation, qui est une continuation de la création, à connaître, aimer et servir son Créateur; ce travail doit se faire à l'école dans une bonne mesure. Conclusion: notre bon vieux système d'écoles confessionnelles aboli par la force en 1890 était le seul rationnel et équitable.

Ensuite, Mlle Germaine Rajotte, avec un groupe de vingt petites filles réparties en deux grades et cinq divisions, nous indiqua le secret et l'art de tenir les petits occupés, pendant plusieurs heures consécutives, même pendant que la maîtresse doit s'occuper d'enseigner à d'autres grades. Il est étonnant de voir combien rapidement par ce "travail de bureau" les petits peuvent apprendre à compter, à lire, à écrire et à observer.

Midi étant proche, nous nous séparâmes pour nous retrouver un peu plus nombreux à la séance de deux heures de l'après-midi.

L'autorité

La chorale du Couvent chanta "Montez toujours", dont les mots sont du R. P. Lalande, S.J., puis le R. P. Bourque, S.J., nous donna sa deuxième conférence sur l'Autorité. Il nous définit d'abord la société: "Une union morale et stable de plusieurs hommes poursuivant une même fin par les mêmes moyens". Il nous montra la société comme étant nécessairement composée de deux éléments: d'une âme, c'est l'essentiel, et d'un corps, ce sont membres de la société. Et cette autorité a son principe en Dieu, de qui émane toute autorité, domestique, civile et religieuse. "Omnis auctoritas a Deo." Le conférencier a bientôt fait de nous démontrer que l'instituteur possède de droit l'autorité, car plusieurs heures par jour, les parents, l'Eglise et l'Etat lui concèdent leur propre autorité sur les enfants qu'ils lui confient. L'instituteur possède l'autorité de fait s'il aime l'esprit de devoir, s'il aime ses élèves, s'il a la sagesse du commandement et s'il a l'appui des parents dans sa tâche.

Vint ensuite une classe d'histoire du Canada donnée par Mlle Yvonne Gauthier à ses élèves; l'auditoire n'a pas voulu accepter de défi d'interroger des enfants qui possédaient si bien leur matière.

Le dimanche 26 février, le R. P. Bourque donna l'instruction aux deux messes et il y parla de l'éducation chrétienne à donner aux enfants; il recommanda aux parents comme facteurs de cette grande oeuvre: la prière surtout, la parole, l'action et l'exemple.

Le caractère

Le cours pédagogique de l'après-midi fut le pendant de la première conférence: une étude sur le "caractère", qui est la marque individuelle de chacun. Un homme de caractère est réellement un homme, car "les hommes sont des volontés". (Saint Augustin.)

Le Révérend Père nous montre les causes influant sur le tempérament individuel: (a) l'atavisme; (b) l'éducation, où le caractère du professeur se transmet à ses élèves; (c) l'entourage, "dis-moi qui tu hantes je te dirai qui tu es" (Lafontaine); (d) le travail personnel, "self-made man", c'est le plus important facteur.

L'auditoire fut continuellement suspendu aux lèvres du professeur émérite qu'est le R. P. Bourque, dont Sa Grandeur voulut faire l'éloge en termes choisis. Nous écrivons une page importante d'histoire, ajouta Monseigneur, en tâchant de remettre sur pied ce qui a été balayé par la force de la tempête de 1890.

Séance publique

Le soir, c'était le tour des enfants du Couvent des Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, qui donnèrent admirablement une séance publique de bon ton et de bon goût, devant un auditoire de 350 personnes environ, en l'honneur de M. l'abbé J.-M. Desrosiers, notre curé, à l'occasion de sa fête. Un cadeau substantiel caché dans l'église de Saint-Jean-Baptiste en miniature mettait la note de la reconnaissance.

A tous ceux qui ont contribué au succès de ce Congrès pédagogique et de cette séance, nous sommes fiers d'offrir l'hommage de notre gratitude avec nos chaleureuses félicitations.

Six enfants brûlés vifs dans le sud de la Saskatchewan

Fife Lake, Sask. — La plus épouvantable tragédie que l'on ait vue dans le sud de la Saskatchewan depuis l'arrivée des colons vient de se dérouler à neuf milles au sud de Fife Lake. Les six enfants de M. et Mme Pierre Deschaine ont été brûlés vifs dans l'incendie de leur maison, survenu pendant la nuit. La mère était absente à Willow Bunch. Le père s'est évanoui en sortant par la fenêtre et lorsqu'il est revenu à lui, il était trop tard pour sauver ses enfants.

REGINA — R.-E.-A. Leech, président de la Commission des liqueurs de la Saskatchewan de 1920 à 1925, est mort subitement chez lui d'une syncope.

La Session Provinciale

LE GOUVERNEMENT FERA UNE ENQUETE

Les critiques du parti ouvrier aboutissent à une enquête sur l'administration du département du bien-être de l'enfance

Par un vote de 25 contre 14, la Chambre a repoussé l'amendement Evans qui exigeait que le gouvernement trouve l'argent requis pour les pensions de vieillesse sans ajouter aucune taxe directe aux municipalités. Les ministériels ont présenté un front solide et trois ouvriers se sont joints à eux; libéraux et conservateurs ont voté pour l'amendement.

MM. Robson et Norris ont vainement plaidé en faveur d'un autre système pour remplacer l'imposition directe. Leur suggestion à l'effet de prendre les fonds nécessaires à même les profits des liqueurs a été écartée. Le chef libéral estime que les municipalités sont déjà lourdement taxées; il ne croit pas d'ailleurs à la nécessité d'une nouvelle imposition pour le moment. Tout indique, d'après lui, que les revenus d'autres sources vont augmenter considérablement et qu'ils suffiraient à alimenter la caisse des pensions de vieillesse.

Skuli Sigfusson, libéral (St-George) propose d'avoir recours à une taxe personnelle de $2 par année.

M. Norris partage l'avis de M. Robson: il n'est pas nécessaire de s'assurer une provision de $500,000. Le gouvernement a pris l'habitude de sous-estimer ses revenus et de surestimer ses dépenses. Bien que le surplus provenant de la vente des liqueurs suffirait à remplir les obligations créées par les pensions de vieillesse.

Le Dr McGavin, conservateur (Morden-Rhineland) a jeté la note gaie dans le débat en proposant comme solution une taxe sur les célibataires.

Le bill a été adopté en deuxième lecture et transmis au comité des amendements aux lois.

Le département du bien-être de l'enfance

William Ivens, ouvrier (Winnipeg), en a contre le département du bien-être de l'enfance et contre son directeur, M. Paget. Il est revenu à la charge avec ses critiques, dans un réquisitoire qui n'a pas duré moins d'une heure et demie. Il demande purement et simplement la tête de M. Paget. Le procureur général a pris la défense de ce dernier, mettant les attaques du député ouvrier sur le compte d'une animosité personnelle.

Cependant Mme Edith Rogers, libérale (Winnipeg), et MM. Queen et Farmer, ouvriers (Winnipeg) se sont joints à leur collègue pour blâmer l'attitude du gouvernement qui ne traite pas les veuves mères comme il le devrait.

D'après Mme Rogers, le grand coupable serait l'ancien trésorier provincial Black, qui s'est montré antipathique aux veuves. Quant à M. Paget, il a dû se soumettre au gouvernement Bracken qui a refusé les fonds nécessaires pour permettre le fonctionnement normal de la loi.

M. Queen a accusé le gouvernement de "cruauté" envers les veuves, lui reprochant de financer la province aux dépens des mères et des enfants.

Une enquête aura lieu

M. Ivens a insisté sur une restauration de la loi à son but original qui est de permettre aux veuves mères de rester avec leurs enfants au lieu d'aller travailler. Il a demandé une enquête sur le fonctionnement du bureau du bien-être de l'enfance par le ministre, une commission royale ou un comité de législature au cours de l'année.

Le Dr Montgomery a promis qu'une enquête complète serait accordée. Il n'a pas spécifié cependant quelle en serait la nature. Les crédits du bien-être de l'enfance, tenus en suspens à cause de l'opposition de M. Ivens, ont enfin été votés. Le député ouvrier de Winnipeg annonce qu'il va maintenant attaquer l'administration de l'hôpital mental de Brandon.

JACQUES THIBAUD A WINNIPEG

Le célèbre violoniste français jouera à la "Central Church" les lundi et mardi 12 et 13 mars

Nous devons au "Male Voice Choir", de Winnipeg, la très grande aubaine d'entendre les lundi et mardi 12 et 13 mars, le célèbre violoniste français, Jacques Thibaud. On se rappelle sa première visite à Winnipeg en 1923 et l'immense succès qu'il y remporta.

Thibaud est sans contredit le maître des violonistes français contemporains. Il est un pur produit de la plus pure école française. Son jeu a toutes les caractéristiques de la grande école dont il se réclame: émission pure et nette, musicalité accomplie, sobriété de moyens, tout ce que peut produire enfin une technicité parfaite et une culture aussi méthodique qu'universelle. Il se distingue par ceci qu'il a du virtuose toute la chaleur et l'emballement et du véritable artiste toute l'intellectualité et l'esthétique.

Dès ses premiers concerts en Amérique, la presse de New-York, de Boston, de Philadelphie, de Montréal et de partout, l'a proclamé l'un des plus grands violonistes du jour. Un critique de Philadelphie a même assuré, dans son enthousiasme, que Thibaud produisait un son aussi pur et aussi [illegible] que la voix d'un oiseau dans la forêt.

On raconte de Thibaud qu'à l'âge de 10 ans il assista, en France, à un concert du grand Ysaye. Après que le maître eut exécuté la Sonate à Kreutzer, de Beethoven, il rencontra le jeune Thibaud dans la coulisse du théâtre et lui indiquant l'auditoire qui trépignait d'admiration, lui dit: "Comment aimerais-tu pouvoir jouer cela?" Thibaud répondit: "Je suis capable." Après le concert, il s'empara de l'instrument d'Ysaye et, sans hésiter, attaqua la fameuse Sonate qu'il exécuta par coeur et jusqu'à la fin, au grand ébahissement du maître. Celui-ci lui dit: "Tu es un grand violoniste et tu vas devenir un maître!" Ceci se passait en 1890. Depuis 1903, Thibaud réalise la prédiction d'Ysaye sur tous les continents.

La venue de Thibaud à Winnipeg est l'indice que la musique et les musiciens français acquièrent une emprise de plus en plus considérable sur notre public, et il faut la saluer comme l'aube d'une ère de progrès.



JACQUES THIBAUD

M. Bracken prendra un repos prolongé

A la fin de la session de la législature, le premier ministre Bracken prendra de longues vacances, dont il passera une partie en Europe. Il se propose de partir de Winnipeg dans une quinzaine et sera absent deux ou trois mois. La santé de M. Bracken a laissé à désirer pour ainsi dire depuis le début de la session; il a cependant suivi la plupart des séances, même contre l'avis de son médecin. On espère qu'un repos prolongé et un changement de climat aideront beaucoup à lui rendre sa vigueur d'autrefois.

ECHOS D'EUROPE

Sa Sainteté dénonce l'immodestie des vêtements féminins

Rome — L'immodestie éhontée des vêtements de trop de femmes modernes, dont les effets sont des "insultes aux yeux de Dieu et une cause de tentation ou de dégoût aux yeux du monde", a été dénoncée par le Pape, dans sa première allocution du Carême.

Le Souverain Pontife a parlé pendant une cérémonie, à la salle du consistoire du Vatican, en vue de commémorer les vertus de la vénérable Elisabetta Mora, une matrone romaine.

Le Saint-Père fait remarquer que trop de femmes modernes s'écartent d'une façon lamentable du modèle chrétien de la femme et de la mère, et qu'un grand nombre de pauvres filles, des jeunes, d'autres moins jeunes, semblent avoir oublié la vraie signification du nom chrétien et les premiers principes de la vie et des coutumes chrétiennes. Il rappelle l'exemple de la vénérable Elisabetta, des plus précieux aujourd'hui, quand la sanctification de la famille est si nécessaire au salut de la société.

Mort du prince Lichnowski

Berlin — Le prince Charles Max Lichnowski, qui était ambassadeur allemand à Londres lorsque la guerre a éclaté, vient de mourir à la suite d'une maladie d'une dizaine de jours. Il a succombé à une angine de poitrine. Dernier ambassadeur impérial à Londres, on lui enleva ses honneurs parce qu'il s'était franchement opposé aux méthodes employées par son gouvernement au début de la guerre. Il tenta d'amener une entente anglo-germanique.

Les processions religieuses en France

Paris — Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, a gagné son procès au conseil d'Etat contre le maire de Nantes, M. Bellamy. Il réclamait le droit d'organiser des processions religieuses.

En 1926 le maire a signé un décret interdisant les processions religieuses sur les rues publiques. Mgr Le Fer de la Motte a combattu ce décret devant les plus hauts tribunaux de la République. En rendant jugement, le Conseil d'Etat déclare qu'aucune raison dans l'intérêt du maintien de la paix publique ne pourrait justifier l'interdiction de ces cérémonies religieuses qui sont au nombre des plus riches traditions.

Bien que la décision du Conseil d'Etat ait une grande valeur en raison de l'importance de la ville de Nantes, elle n'est pas la première décision du genre. Des jugements analogues sont presque invariablement rendus contre des maires intolérants. L'année dernière à Nantes une foule d'environ 10,000 catholiques a suivi l'évêque de l'église à la cathédrale en signe de protestation contre le nouveau décret.

Rome a 875,119 habitants

Rome — Le "Journal officiel", de Rome, annonce que la population de la capitale de l'Italie atteignait, au 31 décembre 1927, le chiffre de 875,119 habitants, y compris les troupes de la garnison. Le précédent chiffre était de 767,983 habitants.

Les dix ans de l'armée soviétique

Moscou — Les Soviets ont célébré par des réjouissances le 10ème anniversaire de fondation de l'armée rouge. Le canon a résonné une partie de la journée et les fanfares militaires ont joué leurs airs de fête.

Les principaux chefs soviétiques ont fait des discours patriotiques aux armées et au peuple.

Le fascisme restitue leurs biens aux instituts religieux

Rome — La restitution aux évêchés, aux congrégations et aux instituts religieux des biens meubles leur ayant appartenu, est poursuivie sur une très vaste échelle par le gouvernement fascite.

Récemment, c'était la restitution à l'ordre des Clarisses de la très importante abbaye attenante à l'église Ste-Claire, aujourd'hui c'est la restitution à l'ordre des Dominicains d'une annexe de l'église de Sainte-Marie de la Minerve, englobée jusqu'à présent dans le ministère de l'instruction publique et qui contient la salle fameuse par le procès de Galilée.

Un cartel international de l'automobile

Londres — Le "Financial News" annonce que M. Mussolini est partisan de la formation d'un Cartel européen de l'industrie de l'automobile.

La "Gazetta dello Sport" demande que les délégués italiens à la prochaine conférence internationale de l'automobile préconisent cette idée, qui est déjà approuvée en France par M. Citroen et le Conseil d'administration de la Société Peugeot.

Nouvelles Brèves

QUEBEC — S. G. Mgr Jos.-Georges-A. Courchesne, évêque de Rimouski, sera sacré dans la cathédrale de Rimouski, le 22 mai prochain, par Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec.

OTTAWA — Les bulles pontificales annonçant officiellement l'élévation au siège métropolitain d'Ottawa de Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, sont arrivées. Elles sont maintenant en possession de l'archevêque-élu d'Ottawa.

QUEBEC — Mme Raoul Garneau, de Gros-Pin, Charlesbourg, et quatre de ses enfants ont péri dans l'incendie de leur demeure. Trois autres bambins ont été grièvement brûlés et deux ont pu s'échapper sains et saufs.

RIO-DE-JANEIRO, Brésil — Treize personnes ont péri dans un théâtre qui s'est écroulé au cours d'une représentation cinématographique. La plupart sont des femmes et des enfants.

BRUXELLES — Le roi Albert de Belgique souffre d'une attaque d'influenza. Il est actuellement au château de Laeken, résidence d'été de la famille royale près de Bruxelles.

ROME — Mgr Pietro Ciriaci, sous-secrétaire pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, a été nommé archevêque titulaire de Tarse et désigné comme nonce en Tchécoslovaquie.

RIO-DE-JANEIRO — Un orage sans précédent a balayé la ville et la région environnante. En quelques minutes, il est tombé 4 pouces ½ d'eau. Les rues furent changées en véritables torrents. Douze personnes sont mortes au cours de ce terrible orage, soit noyées, soit broyées sous des constructions croulantes.

NOUVELLES DE PARTOUT

Retour de France

M. et Mme Raymond Denis, de Vonda, Sask., sont de retour d'un voyage de deux mois en France. Pendant ce bref séjour dans sa famille, notre actif compatriote a trouvé le moyen de donner sept ou huit conférences dans sa région. Nous avons publié, il y a quelques semaines, le compte rendu de l'une d'elles fait par un journal de là-bas. M. Denis a constaté avec plaisir que l'on est très avide, en France, de s'instruire sur tout ce qui concerne le Canada.

Le prix de la gazoline baisse au Manitoba

Les prix de l'essence sont tombés de trois sous à Winnipeg et de cinq sous dans certains endroits de la campagne. C'est la prochaine guerre entre les compagnies productrices qui ont provoqué ces baisses.

Les prix étaient de 28 sous pour la gazoline ordinaire et de 31 sous pour la gazoline de meilleure qualité, y compris les trois sous de taxe du gouvernement. A certains endroits, la gazoline est tombée de 31 sous à 26 sous.

L'influence du radio et du magazine américains

Montréal — M. R.-B. Bennett a été l'invité d'honneur du "Women's Canadian Club", à l'hôtel Windsor. Il a parlé de l'influence énorme du magazine et du radio américains sur notre vie nationale.

"Si jamais vous apprenez par le radio américain l'histoire de la guerre de 1812, jamais vous ne saurez qu'il a existé un Lundy's Lane et un colonel de Salaberry. Quant aux magazines, lorsque vous vous adressez aux vendeurs de journaux et magazines, sept fois sur huit on vous tendra un magazine américain.

Tous ces facteurs ont une action décisive, surtout le radio. Les journaux subissent les retards de la circulation, mais le radio atteint en un instant les foules et de la façon la plus insinuante, la plus efficace.

Il est temps plus que jamais que nous travaillions à éveiller au Canada le sentiment national, que nous nous élevions au-dessus des questions de partisannerie, de paroisse et de province pour chercher en tout l'intérêt du Canada.

Les maîtres de postes destitués

Ottawa — M. Veniot a appris au député conservateur de Skeena, M. Brady, que du premier octobre 1926 au premier février dernier, 421 maîtres de postes ont été destitués: 7 en Colombie, 9 en Alberta, 34 en Saskatchewan, 11 au Manitoba, 32 en Ontario, 122 dans le Québec, 106 en Nouvelle-Ecosse, 99 au Nouveau-Brunswick et un dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

La mission agricole canadienne en Europe

Halifax — La mission agricole canadienne qui vient d'étudier la question des marchés en Grande-Bretagne et au Danemark est arrivée par l'"Albertic", de la ligne White Star. Elle déclare que sa visite constitue la meilleure propagande que l'on puisse faire en faveur de l'immigration. "Nous sommes revenus pour prêcher l'évangile de meilleurs produits, de la culture intensive et d'une meilleure mise sur le marché", déclarent à l'unanimité tous ses membres.

M. W.-D. Robb, vice-président du National Canadien, et le Dr W.-J. Black, directeur du National Canadien, étaient venus de Montréal, recevoir les voyageurs.

L'"Action Française" modifie son nom

L'"Action Française" de Montréal, qui n'avait "rien de commun avec l'oeuvre royaliste de Paris", vient de modifier son nom, "par simple déférence envers les autorités romaines" et de son propre mouvement.

La revue devient l'"Action canadienne-française"; la ligue la "Ligue d'Action canadienne-française" et la librairie, la "Librairie d'Action canadienne-française".

Le tarif postal franco-canadien

Ottawa — On négocie actuellement une réduction des tarifs postaux entre le Canada et la France. Cependant, les autorités postales françaises ont fait remarquer que les conditions actuelles de leurs finances rendaient nécessaires pour la France de reconsidérer le service postal comme une source de revenus.

"Ils ajoutent, a dit le ministre des postes en Chambre, que si les tarifs entre la France et le Canada sont abaissés, d'autres pays demanderont probablement une semblable réduction."

La veuve de Wagner

Berlin — Mme Certina Wagner, la veuve de l'illustre compositeur, vient de célébrer son quatre-vingt-dixième anniversaire à Bayreuth. Fille de Franz Liszt, le grand pianiste, qui fut en même temps un compositeur du plus haut mérite, elle vit maintenant chez son fils, M. Siegfried Wagner, au milieu de ses petits-enfants, qui sont au nombre de quatre.

Bien que d'une santé un peu affaiblie par l'âge, elle parle volontiers et aime à rappeler une foule de souvenirs, sur la carrière de son père et de son mari avec les biographes qui viennent la consulter sur ces deux maîtres de l'art musical. Mais elle ne parait plus en public, si ce n'est pendant les festivals de Bayreuth, auxquels, aidée de son fils, elle continue de s'intéresser activement.

L'homme le plus âgé du monde

D'après une communication faite par le Dr Saint-Clair MacClure, de Manchester, l'homme le plus vieux du monde sur lequel on possède des renseignements certains est un Norvégien, âgé aujourd'hui de 149 ans. Il s'est marié pour la première fois à 111 ans; il est devenu veuf et voulut de nouveau convoler en justes noces à 132 ans, mais cette fois sa future ne donna pas suite à ce projet d'union.

VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 MARS 1928 — NUMERO 40

Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens français instruits, nous sommes perdus.

Mgr O.-E. MATHIEU.

LA LIBERTÉ

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.

Professeur W.-F. OSBORNE.

NOTES DE LA SEMAINE

Une ère nouvelle est-elle possible?

Le gouvernement des Etats-Unis vient d'inviter les grandes puissances à étudier les termes d'un traité dont le but serait d'abolir toute guerre entre les nations signataires. Les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et le Japon s'engageraient ainsi à régler tout différend par voie d'arbitrage. A défaut de ce traité multilatéral, les Etats-Unis se déclarent disposés à conclure des traités particuliers, aux fins susdites, avec la France et l'Angleterre.

Ces négociations sont profondément intéressantes, et nous sommes peut-être au seuil de transformations radicales, inespérées, dans le domaine des relations internationales.

Il y a des sceptiques, évidemment: tel ce général grec, ancien dictateur à Athènes, qui rétorquait, samedi, que l'humanité, loin de s'acheminer vers la paix, augmente ses flottes et s'en va tout droit vers de nouveaux conflits. De plus, d'aucuns prétendront que ces pourparlers de paix inaugurés en dehors des voies diplomatiques créées par la Société des Nations, peuvent nuire au prestige de ce corps auguste dont l'hégémonie morale s'étend à cinquante-cinq nations.

Quoi qu'il en soit de ces opinions et du résultat immédiat de cet échange de notes internationales, il est visible que les meilleurs esprits des temps présents cherchent un moyen de restreindre les grandes conflagrations qui, dans le passé, ont mis les peuples aux prises et ont été l'occasion d'une immense effusion de sang.

Ce serait ici l'occasion de faire tout un chapitre sur les bases nécessaires, essentielles, de toute paix véritable. Bien des redressements moraux devront être accomplis si l'on veut que les peuples se fassent une âme nationale capable de renoncer aux flottes et aux armées pour accepter les décisions d'un tribunal d'arbitrage. La création de la Société des Nations, il y a quelques années, les notes actuelles du gouvernement américain contribueront pour une part importante aux évolutions désirables.

Nos jeunes hommes des campagnes

Nous signalons aux jeunes hommes de nos campagnes cet article si juste que le R. P. Valois, O.M.I., a publié récemment dans le *Patriote de l'Ouest*. Il est difficile de mieux s'exprimer sur un sujet qui, hélas! est toujours d'actualité.

"Pourquoi, jeune homme, veux-tu quitter tant de beautés? Que gagneras-tu à l'échange? Quelles jouissances penses-tu trouver dans les grandes villes et aux Etats-Unis?

La liberté, l'indépendance sont des exceptions sur lesquelles tu ne saurais compter. Tu dois en prendre ton parti et te résoudre à suivre l'armée ouvrière. Tu ne peux soutenir le labeur au grand air et en plein soleil; tu l'échanges cependant pour la dure journée dans l'air empoisonné des usines, des manufactures d'où l'on sort le coeur infecté des mauvais exemples, des mauvaises idées, des mauvaises moeurs.

Le salaire est régulier si l'on escompte les jours de maladie, les semaines de chômage. Si la maladie et le chômage ne se rencontrent sur la route, le coût exorbitant de la vie rogne les épargnes que rarement s'amasse la jeunesse imprudente.

Les cinémas, les vues animées, les sports et autres amusements sont de bien pauvres et misérables jouissances qui malheureusement minent la génération présente en avilisant l'âme, corrompant les coeurs, détruisant le sens de l'honneur.

Il y a encore le plaisir funeste des cabarets, des buvettes, des rues encombrées de gens mal famés, à la vie sans autre idéal que le vil sentiment, l'irrésistible instinct de la satisfaction des mauvais penchants de notre nature...

Jeune homme, réfléchis un instant; ne sacrifie point le patrimoine paternel pour de vains plaisirs. N'abandonne point la terre où tu es né, où tu as grandi, où tu as goûté les véritables joies de l'honnêteté, de la justice, de la vie chrétienne et nationale, des traditions des ancêtres.

Debout et face au devoir. Empare-toi du sol et le sol te sauvera ainsi que tes enfants. Tous nos journaux catholiques, nos associations religieuses et nationales ont entrepris une campagne pour te garder au pays. Seconde leurs efforts et ceux de nos gouvernements.

Nous avons besoin de toi pour peupler nos campagnes, grossir nos paroisses, soutenir nos écoles, revendiquer nos droits et défendre notre foi. Reste avec nous. Tu nous sauveras et assureras la survivance de la génération de demain."

INTERIM.

Le Concours Oratoire

Il est digne de remarque que le nombre d'écoles supérieures, fréquentées par nos enfants de langue française, est moindre que l'an passé sur la liste de celles qui désirent prendre part au concours oratoire, tandis que les écoles de langue anglaise sont de beaucoup plus nombreuses. Où en chercher la raison?

Différence de mentalité, peut-être. Le Canadien français, malgré son triomphe indiscutable de l'an dernier, ou peut-être à cause de ce triomphe, qui sait?... semble satisfait et fait mine de se retirer sous sa tente pour laisser le champ libre à l'Anglo-Saxon qui, malgré sa défaite, ne se décourage nullement et revient plus nombreux à la charge. Beau trait du caractère britannique qu'il serait bon pour nous d'imiter.

La belle victoire de Mlle Simone Landry devrait pourtant être un puissant stimulant pour notre brillante jeunesse studieuse. Dans le champ de la littérature et de l'éloquence, toutes chances étant égales par ailleurs, la race latine peut se mesurer très avantageusement contre tout venant, et même si l'un des nôtres ne peut atteindre le premier rang, car il faut toujours faire la part des circonstances, il ne faut pas, d'un autre côté, oublier tout le bien qui ne manquera pas de récompenser tout effort consacré à ce travail de l'intelligence.

L'Association d'Education a pris, pour cette fois, ce concours annuel sous son patronage, et à ce titre, elle demande à toutes nos écoles supérieures d'entrer dans l'arène en envoyant un représentant au concours qui se prépare. Il n'est pas trop tard, mais il n'y a guère de temps à perdre. Donc, jeunesse canadienne, à l'assaut!

* * *

Chacun des cinq districts doit organiser sur le champ son concours respectif. Nous avons donné, dans une précédente circulaire aux écoles supérieures, la manière de procéder à la formation de ces comités. Nous le répétons ici: ces comités régionaux, qui doivent organiser leur concours et nommer leurs juges, sont composés de MM. les curés et des présidents ou secrétaires de chaque région.

Les centres sont: Saint-Boniface, Sainte-Anne des Chênes, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame de Lourdes et Sainte-Rose du Lac. Le Comité paroissial de chaque centre est prié de voir à l'organisation du concours de son district. Pour plus ample information, veuillez vous adresser au secrétaire général de l'Association, à Saint-Boniface.

LE SECRETAIRE GENERAL.

QUELLES GARANTIES LEGALES ONT LES MINORITES AU CANADA?

M. Henri Lacerte, le président de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba*, faisait une importante conférence devant le Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb, le 23 février dernier. M. Lacerte a parlé sur *les amendements à la constitution canadienne et les droits minoritaires.*

Cette question si grave pour nous se discute de plus en plus dans tout le pays; avant longtemps elle peut passer au premier plan des problèmes de la politique canadienne. Nos lecteurs nous sauront gré, par conséquent, de leur présenter un substantiel résumé du travail de M. le président de l'*Association.* M. Lacerte a mis un soin visible à poser la thèse devant le public avec toutes ses données essentielles; le conférencier n'a pas cherché à conclure, mais il fournit à ceux qui veulent se renseigner des sources précieuses de renseignements.

Quelles sont les garanties légales que possèdent les minorités au Canada et que pourrait affecter un amendement à la constitution canadienne? Il s'agit donc d'une étude où les lois d'autonomie des diverses provinces ne sont pas considérées; il s'agit uniquement de la loi dite: "The British North America Act".

D'abord il faut bien comprendre que l'école séparée et l'école bilingue ne sont pas nécessairement, en l'espèce, la même chose. Le droit garanti par la constitution à l'école séparée ne comporte pas un droit corrollaire à l'école bilingue. Il faut donc distinguer entre les garanties aux minorités françaises et les garanties aux minorités catholiques.

Garantie aux minorités françaises

Le seul article de la constitution qui contienne une garantie aux minorités françaises, c'est l'article 133; il n'en est pas d'autre. C'est là et là seulement que se trouve la somme des droits du français et des minorités françaises que garantit la constitution.

Que garantit cet article? On peut d'abord le diviser en deux parties distinctes. Il détermine les droits à l'usage du français: 1o, dans le domaine fédéral, et 2o, dans le domaine provincial. Or dans le domaine provincial, son application est limitée à la seule province de Québec: en fait, il s'agit d'une garantie en faveur de la minorité de langue anglaise de cette province. D'ailleurs, un amendement à la constitution abrogeant cette seconde partie de l'article 133 ne changerait rien, en fait, dans Québec aussi longtemps que la majorité le désirera. Reste le domaine fédéral. L'article 133 dit d'abord que devant les deux Chambres fédérales l'usage est facultatif du français et de l'anglais: en fait et en droit, il n'est pas besoin de texte positif pour que cela existe et un amendement à la constitution faisant disparaître cette disposition de l'article 133 ne changerait rien à la situation actuelle et n'aurait d'application qu'en autant que le voudraient bien les sénateurs et les députés qui parlent le français. L'intelligence humaine est plus vieille de près de cent ans depuis l'Acte d'Union et la crainte du ridicule a fait reculer même la célèbre législature du Manitoba de 1890: ce sont là de bien meilleures garanties que celles de l'article 133. Ensuite, cet article décrète facultatif aussi l'usage des deux langues devant tous les tribunaux fédéraux et l'impression dans les deux langues des documents officiels émanant du fédéral. Voilà tout ce que l'abrogation de l'article 133 ferait perdre de garanties à la minorité française. Mais là encore, en fait, quelques avocats et quelques lecteurs de langue française seulement seraient affectés. Et puis, il n'est pas sûr que l'article 133 disparu, les choses n'aillent pas quand même leur train habituel.

Au Manitoba et ailleurs, on a longtemps et souvent prétendu que le droit légal à l'usage du français, reconnu par l'article 133, comportait aussi le droit légal correspondant à l'enseignement du français dans les écoles du pays. Cette prétention n'a plus, en loi, aucun fondement. Le Conseil Privé a décidé que de l'article 133 ne découlait aucun droit éducationnel; il a même déclaré qu'apparemment cet article pourrait bien comporter une négation implicite d'une garantie à l'enseignement du français.

Il reste que, pour les minorités françaises, la seule valeur réelle de l'article 133, à part la garantie qu'il contient à l'usage du français devant les tribunaux *fédéraux* et aux imprimés *fédéraux* en français, c'est qu'il sert de fondement à l'affirmation qu'au Canada les deux langues sont officielles.

Garantie aux minorités catholiques

Quelles garanties donne la constitution aux minorités catholiques? On les trouve toutes encore dans un seul article et c'est l'article 93. Il contient quatre énoncés bien distincts. D'abord, il donne aux législatures provinciales leur autonomie en matière de législation scolaire: c'est l'affirmation d'un principe général. Ensuite il détermine une entrave à l'autonomie provinciale en affirmant et précisant les droits minoritaires que doivent respecter les lois scolaires. Et puis, il énonce un minimum de protection en faveur des écoles dissidentes, protestantes et catholiques, de la province de Québec. Enfin, il détermine contre les lois ou décisions provinciales lésant une minorité en matière d'éducation un recours extraordinaire et spécial.

De cette partie de l'article 93 qui détermine et précise les droits minoritaires que doivent respecter les législatures provinciales, on peut dire aujourd'hui, après les différentes décisions de nos tribunaux, dont celle de la Cour Suprême du Canada sur la validité de l'article 17 de la Loi de l'Alberta, qu'elle n'a d'application pratique qu'aux provinces de Québec et d'Ontario. Or dans Québec elle opère comme garantie à la minorité protestante. De sorte qu'il ne reste plus de toutes les minorités catholiques que celle d'Ontario pour qui elle contienne une garantie. Son abrogation n'affecterait donc que la seule minorité catholique d'Ontario.

Cette disposition de l'article 93 qui se rapporte aux écoles dissidentes de Québec ne contient pas ce que réellement on peut appeler une garantie à la minorité catholique.

Quant au recours spécial que possèdent les minorités contre les lois provinciales les lésant dans leurs droits ou privilèges scolaires, il consiste en un appel au Gouverneur Général en Conseil et en une loi remédiatrice. Après l'aventure de la minorité manitobaine en 1896, il n'est plus personne qui hésite à reconnaître comme inefficace et illusoire cette garantie de papier.

En somme, du point de vue des droits des minorités catholiques, sauf le cas d'Ontario, tout ce qu'on a retenu de l'article 93, c'est le principe d'autonomie des provinces. Et ceci est conforme avec la constitution officiellement interprétée et conforme surtout avec les faits.

Donc, aux minorités françaises, l'usage du français devant les tribunaux fédéraux et le droit aux imprimés fédéraux en français; aux minorités catholiques, rien sauf à la minorité d'Ontario ce qu'elle peut réclamer en vertu de la loi de 1863, voilà tout ce que garantit la constitution aux minorités. C'est peu ou c'est rien; chacun peut apprécier cette mesure comme il le juge à propos. Il est tout de même ceci qui semble évident, et c'est que l'histoire des diverses questions d'écoles qui ont agité l'opinion publique canadienne depuis 1871 mène fatalement à cette conclusion: les textes légaux ne protègent pas une minorité catholique contre une majorité hostile. Les textes peuvent émaner d'où l'on veut, ils ne sont pas une entrave tant qu'ils ne s'appuient pas sur une sanction réelle et efficace. Ils sont bons à abrogation, rien de plus. C'est la leçon de l'histoire passée. Ce sera la leçon de l'histoire à venir.

A l'inefficacité des textes les minorités peuvent, si elles le veulent, suppléer elles-mêmes. C'est chez elles qu'elles trouveront, en attendant que les hostilités s'éteignent chez la majorité, les garanties réelles et effectives qu'elles ont en vain demandées aux lois, aux parlements et aux tribunaux. La minorité catholique française du Manitoba l'a un jour compris. Depuis ce jour-là elle respire à l'aise.

Candidats à la Société Royale du Canada

Ottawa — Nous avons déjà annoncé que la réunion annuelle de la "Société Royale du Canada" aura lieu à Winnipeg les 23, 24 et 25 mai.

Voici les quatre candidats aux trois sièges vacants pour la section de littérature française: Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, Jean Charbonneau, Albert Ferland et le R. P. Hugolin, O.F.M.

UNE BELLE PAGE DE L'HISTOIRE DES SOEURS GRISES DANS L'OUEST

L'Hôpital de Saint-Boniface et sa nouvelle Ecole de Gardes-malades

Nous sommes heureux de publier le texte du discours prononcé par S. G. Mgr Béliveau à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle école des gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface:

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Monsieur le Président,

Je considère comme une faveur l'invitation qui m'a été faite d'adresser la parole, ce soir, devant cet auditoire distingué, et je remercie ceux qui m'ont invité à le faire.

On rapporte qu'une dame romaine, invitée par ses amis à leur montrer ses trésors, appela ses enfants et, les présentant à ces dames, leur dit: "Voilà mes trésors".

Si on demandait à l'archevêque de Saint-Boniface d'exhiber ses trésors terrestres, il devrait dire: "Allez à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, car une bonne partie de ses immeubles sont devenus la propriété de la ville." Cependant l'archevêque de Saint-Boniface a des trésors et des trésors précieux: ce sont ses communautés religieuses vouées aux oeuvres d'enseignement et de charité; elles sont les principales richesses de son diocèse.

Nous sommes assemblés ici, ce soir, pour souhaiter la bienvenue à la dernière oeuvre en date de l'une de ces communautés, je veux nommer l'école de gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface.

Pour ceux qui ignorent tout à fait l'histoire des Soeurs Grises dans l'Ouest du Canada, la lecture du livre si bien fait du R. P. Duchaussois, O.M.I., leur sera fructueuse. Donner un simple aperçu de cette histoire dépasserait le temps qui m'est donné au programme de cette fête. L'Hôpital de Saint-Boniface, par sa fondation et son développement, fait partie de cette histoire; je considère même qu'elle en constitue l'une des belles pages.

L'établissement de cette école de gardes-malades est le couronnement d'une oeuvre commencée dans l'humilité, il y a plus de cinquante ans. Nous avons vu l'Hôpital de Saint-Boniface il y a quarante-six ans; il avait alors une capacité totale de dix lits; l'immeuble qu'il occupait est devenu plus tard une glacière. Dois-je vous dire ce qu'il est devenu? Qu'il me suffise de redire la parole des Saints Livres: "Regardez et considérez." C'est la réalisation, sur les bords de la rivière Rouge, de la parabole si souvent redite mais toujours vraie du Divin Maître: "Le royaume des cieux peut être comparé au grain de sénevé qu'un homme a semé dans son champ. La semence compte au nombre des plus petites; mais, quand elle a poussé, elle devient un grand arbre dont les branches donnent asile aux oiseaux du ciel."

Le grain de sénevé semé sur les bords de la rivière Rouge il y a plus de cinquante ans est devenu un grand arbre qui a couvert de son ombrage les générations de malades qui sont venus y chercher asile; ils y ont trouvé les soins intelligents et maternels des Soeurs Grises et de leurs assistantes dévouées.

La branche la plus récente que ce tronc généreux a poussée doit donner asile aux blanches colombes qu'on appelle les gardes-malades de l'Hôpital de Saint-Boniface. Belle page sans conteste, nous ne la croyons pas cependant hors d'harmonie avec l'importance de la formation qui doit s'y donner et le besoin d'un repos bien mérité par les longues heures de travail que ces gardes-malades doivent consacrer à leurs études personnelles et au soin de trois, quatre et même cinq cents malades à l'hôpital.

On serait porté à croire que la communauté des Soeurs Grises doit être bien riche pour construire de pareilles demeures. Je dois à la vérité de proclamer, et comme leur supérieur ecclésiastique je suis fier de le dire: leur richesse consiste surtout dans la force que donne à l'âme le voeu de pauvreté, dans le dévouement sans borne à leur oeuvre, dans l'habileté aux affaires que donne souvent la pratique des vertus surnaturelles et dans le crédit que toutes ces choses ont établi en leur faveur et qui ont rendu les emprunts possibles. L'histoire de l'Hôpital de Saint-Boniface, si on ne veut la considérer que du côté financier, peut se résumer ainsi: l'oeuvre a commencé sans le sou, a graduellement grandi au moyen d'emprunts, a toujours été endettée et a toujours fait honneur à ses dettes. Sa dette actuelle se chiffre encore dans les centaines de mille piastres, mais nous avons des raisons prudentes de croire que l'hôpital fera honneur à cette dette, comme il l'a fait à celles qui ont été faites dans le passé.

Limitons nos remarques au sujet qui nous occupe ce soir. Grâce au travail intelligent et persévérant des autorités de l'hôpital et à la coopération efficace des médecins, l'Hôpital de Saint-Boniface a pu répondre aux exigences de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et, est devenu établissement universitaire. L'archevêque de Saint-Boniface doit pour cela l'expression de ses sentiments de reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à amener ce beau résultat. Les professeurs reconnus par l'Université donneront l'enseignement aux gardes-malades. Les religieuses de l'Hôpital de Saint-Boniface se devaient de leur donner un local digne de l'enseignement qui doit s'y donner et à la hauteur de l'estime que les Soeurs ont pour leurs gardes-malades. Ceux qui ont été invités à cette démonstration ont la liberté de visiter la maison; ils pourront dire si oui ou non le but visé a été atteint.

Il ne me reste plus qu'à remercier le Lieutenant-Gouverneur pour l'honneur qu'il nous fait par sa présence, de remercier également le Premier Ministre et ses honorables collègues de leur généreuse coopération à l'érection de cette maison. Nos remerciements aussi à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et au corps de médecins de l'Hôpital de Saint-Boniface. Ai-je besoin d'ajouter que les Soeurs Grises ont un droit spécial à notre gratitude? Leur en donner une marque publique est pour nous un indicible bonheur.

Mes Soeurs,

A l'occasion de l'ouverture de cette école de gardes-malades, vous avez sûrement droit d'entendre l'expression publique des remerciements de l'autorité religieuse de ce diocèse pour le bien que vous faites. La province entière ressent les bienfaits de votre action, mais la Ville de Saint-Boniface vous doit une spéciale reconnaissance. Tandis qu'ailleurs l'oeuvre nécessaire des hôpitaux se fait en tirant sur le trésor public pour combler des déficits toujours renaissants, vous avez su, par votre désintéressement et l'habileté de votre administration, vous passer ici de certains octrois spéciaux qui retombent toujours en définitive sur les épaules des contribuables. Il serait intéressant de faire la somme totale de ce que, de ce chef, vous avez épargné à notre ville pendant le demi-siècle au-delà d'existence de l'hôpital; il y aurait de quoi surprendre. Mais passons.

Ce bienfait est si constant que nous nous habituons à le recevoir sans presque y penser, comme on reçoit les rayons bienfaisants du soleil du Bon Dieu sans penser à remercier l'auteur de tout don. Il est juste que de temps à autre, au moins, cette vérité soit proclamée publiquement.

Vous ne travaillez pas pour la faveur populaire, je le sais, votre idéal est plus haut. Votre oeuvre est trop belle, elle fait trop de bien, elle est trop méritoire pour que l'épreuve lui soit ménagée. Depuis que le Christ est passé par le chemin de la croix pour le salut du monde, il faut que tous ceux qui sont associés à son oeuvre passent aussi par le même chemin. C'est la grande loi chrétienne; obscure à la courte raison humaine, elle s'impose à ceux qui ont foi en la divinité du Christ. Il y a vingt siècles que saint Paul a dit: "La doctrine de la croix est un scandale pour les Juifs, une folie pour les Gentils, mais elle est la force du Christ pour ceux qui sont sauvés". Remercions Dieu des épreuves qui sauvegardent sa présence en nous, demandons-lui de nous garder de celles qui sont la conséquence de nos infidélités.

Au cours de ces trois quarts de siècles d'existence, nombreuses sont les Soeurs Grises qui ont donné leur santé à cette oeuvre, après lui avoir donné le meilleur de leur âme. Plus d'une fois, peut-être, elles furent portées à redire les paroles du prophète Elie écrasé de soucis et en butte aux contradictions: "C'en est assez, Seigneur, prenez mon âme". Celui qui a envoyé son ange porter au prophète le pain mystérieux qui devait lui donner la force de poursuivre sa route est venu en personne pour être leur force au milieu des contradictions inséparables de toutes les grandes oeuvres. Dieu a visiblement béni l'oeuvre de l'Hôpital de Saint-Boniface et la fait prospérer. Les hommes contemplent le succès matériel, quelques-uns le louent, d'autres le critiquent, mais Dieu voit le fond des coeurs et se prépare à donner leur récompense à ses fidèles servantes.

Il est dit de ceux qui enseignent les voies de Dieu qu'ils brilleront comme des étoiles pendant l'éternité. Dieu frappe souvent le corps par la maladie qui conduit à l'hôpital pour que l'âme reçoive de la garde-malade religieuse cette parole de salut qui prépare les voies au ministre de Dieu. Dans l'Eglise du Christ, vous êtes la main du Bon Samaritain qui verse l'huile et le baume dans les plaies corporelles et spirituelles des blessés de la vie.

Je souhaite que votre école de gardes-malades fasse rayonner au loin l'influence bienfaisante de l'esprit religieux mis au service de la science humaine. Vous êtes appelées à former de jeunes personnes pour un service qui a sa noblesse, mais qui comporte des dangers. Mettez dans leur intelligence les lumières qui les rendent aptes à leur noble profession, mettez surtout dans leur coeur ces sentiments chrétiens sans lesquels une garde-malade ne sera jamais capable d'accomplir que la moitié de ses devoirs. Elles porteront dans le monde quelque chose de l'esprit qui distingue la religieuse au chevet des malades et elles donneront à leur oeuvre ce fini que seul le sentiment chrétien peut donner.

C'est mon voeu, puissiez-vous l'accomplir; je le souhaite pour le bien de l'humanité souffrante, la sécurité de vos gardes-malades, l'efficacité de leur action et l'honneur de la maison qui les a formées.

De-ci de-là

A propos de l'"Arlésienne" à Winnipeg

Nous cueillons la note suivante dans l'"Action Catholique", de Québec:

"On a souligné, ici même, dans le temps, la fondation à Winnipeg, chez nos concitoyens anglais, d'un cercle d'Alliance française.

Cercle indépendant, de personnes cultivées, organisé dans le dessein de répandre la connaissance de la langue et de la culture françaises, n'y entrent que ceux qui s'engagent à y parler français.

Mais ce groupe ne fait pas les choses à demi. On voit dans la Liberté que le 7 mars prochain il jouera l'"Arlésienne", d'Alphonse Daudet.

Or, le montage de cette pièce exige 12 acteurs, 30 choristes, 15 danseurs et danseuses, 30 à 36 musiciens, 3 électriciens, etc., environ 115 personnes.

Et trois ou quatre fois la semaine, en ce temps-ci, il y a répétitions dans l'une ou l'autre partie de la ville de Winnipeg.

On se prête avec entrain à ces ennuis pour assurer le succès du 7 mars au théâtre Walker.

De toute évidence, quelque chose change au Manitoba."

Il y a dix Paris en Amérique

Les Américains créent des villes si rapidement qu'ils manquent parfois de temps — et d'imagination — pour leur trouver des noms. Aussi n'est-il pas étonnant que neuf villes des Etats-Unis — dans l'Arkansas, l'Idaho, l'Illinois, le Kentucky, le Maine, le Michigan, le Missouri, le Tennessee et le Texas — soient baptisées du nom de la Ville-Lumière. (Il existe également un Paris canadien: celui de la province d'Ontario).

D'autres capitales européennes ont aussi des homonymes en Amérique: outre huit "Athènes", cinq "Berlin", on y trouve trois "London" (Kentucky, Ohio, Ontario); trois "New London" (Connecticut, Ohio, Wisconsin); deux "Rome" (Géorgie et Etat de New-York) et une "Roma", Texas; enfin, une "Athena" dans l'Oregon et une "Athenia" dans le New-Jersey.

Le doyen de nos journaux français

Saint-Hyacinthe — Le "Courrier de Saint-Hyacinthe" vient d'entrer dans sa soixante-seizième année d'existence. Il est le doyen des journaux de langue française existant dans la province de Québec. Il fut fondé à Saint-Hyacinthe au début de mars 1853, par MM. P.-J. Guitté et A. De Grandpré. A l'exception de quelques numéros, la collection complète du "Courrier de Saint-Hyacinthe" est conservée aux bureaux de ce journal. Celui-ci fut rédigé, à certaines époques, par des hommes comme Oscar Dunn, Boucher de La Bruère, qui devint plus tard surintendant de l'instruction publique de la province, M. J. de L. Taché, actuellement conservateur de la bibliothèque du parlement, à Ottawa. Son rédacteur actuel est M. Harry Bernard.

WASHINGTON — Le Sénat a autorisé les Chevaliers de Colomb à ériger une statue au cardinal Gibbons à Washington.



AU COLLÈGE

Il faut avoir souci de notre parlure, car noblesse oblige!

NOTRE LANGUE

Véhicule et gardienne de la foi

(Deuxième article)

La foi est un don gratuit de Dieu et par conséquent indépendant de toute autre cause. Il existe cependant entre elle et la langue maternelle un rapport très intime. C'est que Dieu a toujours voulu, en fait, se servir des moyens les plus naturels pour communiquer aux hommes ses dons les plus précieux.

Ainsi, un enfant d'origine païenne, un petit Igorote du fond des Philippines, ne vient pas au monde avec une science infuse de ses destinées; il les apprend avec les premiers sons qu'il entend de la bouche de ses parents chrétiens ou des missionnaires. L'histoire et l'expérience l'attestent: avant de partir pour évangéliser les peuples, les apôtres reçoivent du Saint-Esprit la connaissance de toutes les langues; le missionnaire qui veut convertir au christianisme des tribus sauvages, apprend d'abord l'idiome de ces tribus; le zélé curé de paroisse dont les ouailles sont d'origines diverses, s'efforce de traduire son prône en leurs langues respectives. Et pourquoi cela? Parce que dans tous les temps, dans les âges passés comme dans l'ère où nous vivons, la langue maternelle a été trouvée le moyen le plus apte à toucher le coeur et à convaincre la raison.

Rapelons nos souvenirs les plus familiers: c'est en notre langue, en français pour nous Canadiens français, que notre mère nous apprend le "Notre Père", le "Je vous salue Marie"; c'est en français que le papa explique le sens des images et des sentences suspendues au mur; c'est en français que M. le Curé nous fait subir l'examen de la première communion, nous inspire l'amour de l'Eucharistie, nous indique tous les devoirs du chrétien.

La religion nous étant ainsi communiquée par un moyen naturel, nous la sentons comme indispensable à notre nature. Et comme il en a été ainsi pour tous les hommes, dans tous les temps et sous tous les cieux, nous pouvons l'affirmer sans crainte d'erreur, qu'il s'agisse d'évangéliser un peuple païen, de garder la foi des fidèles, ou de diriger la formation morale d'un individu: la langue maternelle a toujours été et demeurera encore le meilleur véhicule de la foi.

Passons maintenant à un second aspect plus important de la question: la langue n'est pas seulement un moyen incomparable de transmettre la foi, elle en est encore la gardienne la plus sûre.

Le cadre semble se rétrécir: l'expérience a montré qu'un homme, qu'une minorité, qu'un peuple même, abandonne ordinairement sa foi après avoir abandonné sa langue; mais cela s'explique aussi: si quelqu'un n'a plus de goût ni de force pour suivre les traditions et parler la langue de ses pères, c'est qu'il a déjà pris des habitudes et des goûts étrangers. Pour prendre ensuite son caractère ethnique, il ne lui reste qu'à troquer sa mentalité contre celle de ses voisins; cela se réalise pratiquement toujours. Donc, si la mentalité nouvelle est protestante ou anti-catholique, le résultat est clair: notre sujet se protestantise en l'acquérant.

Cette vérité apparait plus évidente dans le cas d'une minorité catholique vivant au milieu d'une majorité protestante. Il devrait être très facile de nous en convaincre, nous, Canadiens français de l'Ouest, qui sommes insérés pour ainsi dire au milieu des Anglo-protestants. Le cinquième de la population totale formé par notre groupe ne suffit pas pour catholiciser la pensée de la majorité, quel que soit d'ailleurs le bon vouloir qu'on puisse lui supposer.

Qu'il suffise, pour prouver notre assertion, de montrer à l'oeuvre deux des plus forts propagateurs de la pensée anglaise: le journal et la revue.

Nous ne parlons pas des journaux à sensation, des journaux jaunes, qui inondent le pays voisin. C'est trop clair que le sens moral se pervertit à leur lecture. Nous avons de ces journaux français dans l'Est. Mais même dans les meilleurs, dans le ton général des grandes feuilles protestantes, le catholique n'y rencontre pas son profit. Pour ne citer qu'un exemple, au temps de Noël, on exprimera l'esprit de la fête par le mot "good cheer", synonyme de bombance, joie, aise. C'est là un idéal bien pâle et bien protestant, si nous le comparons à celui que reflètent les solennités religieuses de la messe de minuit. Pour ce qui est des revues, on sait que la plupart prétendent corriger le vice en l'affichant: et elles ne se font pas faute de se conformer à cette doctrine en vogue. Les unes donc peignent de la façon la plus vive les désordres de la basse classe; les modérées développent des thèses très incertaines en faisant jouer les caprices d'une société gâtée par le luxe. D'autres enfin, d'un genre plus mercantile, préconisent sous forme d'audience avec quelque grand financier ou chef d'industrie, une ambition trop souvent peu soucieuse de la légitimité des moyens.

La littérature anglaise qui déferle sur nous est donc, pour la majeure partie, imbue d'un esprit protestant. Qu'arrivera-t-il alors à un Canadien français qui abandonne sa langue? Il lui faut toujours matière à penser; il la puisera, c'est trop probable, aux sources de la pensée protestante. La métamorphose s'opérera insensiblement. Notre sujet a beau se proclamer catholique, il n'appartient bientôt plus à l'âme de l'Eglise, et le relâchement qui s'ensuit dans l'observation de ses devoirs ne tarde pas à en témoigner. De là à l'apostasie complète, il n'y a qu'un pas.

Si, comme nous l'espérons, nous avons réussi dans ce travail, à démontrer que la langue est la gardienne de la foi, ne sera-ce point pour nous, Canadiens français, notre premier et suprême motif d'aimer la langue française? Au Manitoba, nous avons en plus à lutter pour la défendre. Soutenir la lutte avec la conviction que nous avons des droits constitutionnels, des précédents historiques, c'est juste. La raison primordiale de nos efforts, cependant, devrait être que nous sommes catholiques et que notre langue française est le premier moyen de conserver notre foi. C'est elle qui a, plus que toute autre, propagé la foi au pays. Elle est encore la langue de notre clergé, comme elle fut la langue de nos premiers apôtres. Et pour nous, quel attrait n'ajoute-t-elle pas à nos devoirs religieux? Quelle efficacité ne donne-t-elle pas à la parole de nos pasteurs? N'est-ce point elle qui rend si intime et si profonde notre piété? N'allons jamais l'abandonner, car elle ressuscite à nos yeux les beaux exemples d'honneur, de charité, d'amour fraternel que nous offre la vie de nos pères si catholiques et si français.

Elzéar LAVOIE,
Président du Cercle Provencher.

Coin des Missions

S'appauvrir par charité, c'est s'enrichir.

Une rafle pour les missions en récréation

Le but

L'idée est lancée par le Cercle Provencher de l'A. C. J. C.: "Eveillons chez nos jeunes l'idée des missions. Que non seulement un petit groupe s'y intéresse, mais la récréation entière. Que chaque classe y prenne une part active; enfin, que tous les élèves aient à coeur le succès de l'entreprise."

Les billets seront vendus en récréation où les objets de rafle se trouveront exposés, ainsi que certaines images, cartes et articles ayant rapport aux missions.

La croisade ouvre le feu dimanche matin, après la messe. On accueille nos croisés avec grand enthousiasme. Le concours sympathique qu'on leur prête nous fait entrevoir d'heureux succès. Dans cette rivalité de générosité et de sacrifices, règne le plus grand accord de gaieté et de bonne entente.

Il s'agit des missions de Chine. Nous avons notre petit coin de la Chine à secourir: c'est la mission du Siu-Tcheou-Fou, confiée aux Pères canadiens de la Compagnie de Jésus. Les besoins des missionnaires font appel à notre générosité: les prières, les sacrifices, les aumônes sont toujours d'actualité. Pour quelques-uns plus favorisés, une vocation peut-être? Assurément, nous sommes tous appelés à contribuer à la conversion des païens. Ayons donc notre champ d'action. Venons en aide aux missionnaires.

Nos espérances ne furent pas déçues; cette activité fiévreuse obtint de beaux résultats. Un joli montant de $125 sera envoyé aux missions de Chine. Cette générosité, espérons-le, est l'interprète de notre dévouement.

Le soir du tirage, après avoir félicité les gagnants: "Il ne faudrait pas, nous dit le Père spirituel, croire tous nos efforts perdus si nous n'avons rien gagné... Nous assisterons bientôt à une autre loterie, d'un prix inestimable; mais cette fois, Notre-Seigneur lui-même nommera les gagnants: "Venez dans le royaume de mon Père, car j'avais soif et vous m'avez abreuvé, j'avais faim et vous m'avez nourri, j'avais froid et vous m'avez vêtu..." — "Quand donc, Seigneur, lui répondrons-nous, vous avons-nous secouru?" — "Mais ne vous souvenez-vous pas de l'aumône que vous avez donnée, lors de cette croisade pour les missions de Chine, au Collège de Saint-Boniface, l'an de grâce mil neuf cent vingt-huit?..."

Roméo GUILBERT,
Rhétorique.

La vente des billets

On croyait que 300 billets suffiraient amplement; on était certain même qu'il en resterait quelques-uns. Aussi, dans le but de provoquer l'émulation, l'on nomma un représentant dans chaque classe. Un prix était offert au plus vaillant.

Dans la salle de récréation, les objets du tirage étaient disposés artistiquement. Les joueurs de gouret tentaient sur les gants. Les prosateurs, les poètes et les métronomes ne méprisaient pas les plumes-réservoir. Les gourmets regardaient avec un oeil d'envie les splendides chocolats qui s'étalaient de toute leur grosseur dans un coin. Ces pervers ont fait venir l'eau à la bouche à plus d'un collégien...

Ce fut le dimanche 12 *février*, qui ouvrit la vente des billets. Dans l'après-midi, il n'y en avait déjà plus, et il fallut faire une nouvelle émission. Le soir, le tableau comparatif montrait en tête la Philosophie, suivie de la Versification et de la Syntaxe. En troisième lieu venait la classe de Belles-Lettres, puis celle des Eléments Latins, et en cinquième lieu, la Rhétorique.

Les représentants se mirent alors de nouveau en frais. Ils commençaient par adresser des compliments à leurs assiégés; bientôt ils passaient à la flatterie. Par cette tactique serrée, les pauvres victimes n'avaient d'autre échappatoire que de sortir leur bourse. Le tour était joué... et la bourse des Missions s'enflait.

Cependant l'ambition croissait avec la vente. Le lendemain, les Junioristes apportèrent leur précieux concours, ce qui amena quelques changements dans la position relative des classes. En effet, le mardi, les quatre classes supérieures dépassaient le 135 placé à la limite du tableau. La vente continua toute la semaine et se termina le samedi soir. Chaque représentant se hâta d'aller régler ses comptes afin de voir qui était vainqueur.

Parmi les grands, M. Robert Bernier, représentant de la Rhétorique, remporta le prix alloué à celui qui vendrait le plus de billets. M. Albert Prendergast, de Philosophie, figurait en deuxième place. Chez les petits, on décerna deux prix "ex aequo" à MM. Gilles Painchaud, de Méthode, et François Brunet, de Syntaxe.

"La fin couronne l'oeuvre". Grâce au dévouement de chacun, ce fut un succès. Les cadeaux eurent bien quelque influence; mais la générosité et l'entrain déployés montrent assez que tous avaient en vue d'aider nos Pères missionnaires de Chine.

Armand LANDRY,
Philosophie.

Le tirage

Les billets étaient vendus, et l'on n'attendait plus que le tirage. Il fut annoncé lundi pour le soir même et devait remplacer l'étude: c'était bien choisi. Après la prière, ce soir-là, nous descendons à la salle académique, et majestueusement nous prenons place pour nous instruire sur les missions. Comme prélude, un morceau fort goûté fut exécuté par notre artiste Armand Landry, renommé à la fois comme philosophe épicurien, poète romantique, historien et futur B.A. Le président du Cercle Provencher, avec des termes choisis, souhaite la bienvenue, parle du magnifique succès de la croisade et annonce le programme de la soirée: vues des missions de Chine, distribution des prix aux vendeurs de billets, tirage... "Ce morceau vraiment oratoire fit bailler, mais on applaudit."

Un instant après nous voilà dans l'obscurité. Les tableaux se succèdent devant nous pendant que le Père Gervais, armé d'une pique de phalangite, les commente et les agrémente d'à-côtés intéressants. Cette causerie, aussi agréable qu'instructive, a déclanché des tonnerres d'applaudissements qui ont prouvé non seulement notre satisfaction, mais notre enchantement. Sans doute que le bon Dieu nous avait communiqué un peu de la sainte joie des missionnaires, car l'enthousiasme était vivant. Peut-être aussi était-ce à cause du congé de lendemain... Quand nous eûmes fini notre singulier voyage en Chine et admiré les scènes du Siu-Tcheou-Fou, la salle s'éclaira. Les yeux clignotent devant ce flot de lumière subite: MM. les organisateurs profitent de cet aveuglement pour distribuer des prix aux actifs zélateurs de la croisade. Il y a surtout du chocolat, et c'est pour... les grands enfants.

Le Père aumônier du Cercle dit quelques mots de remerciements à tous et indique les conditions du tirage qui suit immédiatement. Ce fut la partie sensationnelle de la soirée. D'un bout à l'autre de l'estrade, deux amateurs de balle au camp se lancèrent avec un plaisir apparent, les quelque 2,000 billets enfermés dans une grande boîte de fer blanc. Puis le R. P. Bernier, directeur spirituel, voulut bien "piger" les numéros chanceux. Chacun pouvait espérer gagner sinon le premier prix, du moins la boîte de chocolat de cinq livres; cependant, vu qu'il n'y avait que quatre prix, il n'y eut que... quatre gagnants: MM. Robert Bernier, Roméo Guilbert, André Guilbert (le gourmand), Lucien Painchaud; trois de Rhétorique, c'est remarquable. Comme consolation, le P. Beaupré avait ajouté au tirage deux prix soigneusement emballés, scellés, qui paraissaient de grande valeur. Les conditions exigeaient que les gagnants développeraient ces prix sur l'estrade... Ce que c'était? Une grosse pomme blême et un triangle de pastilles, dans une série de boîtes généreusement enveloppées.

Quand les rires et les applaudissements cessèrent, le P. Bernier, invité à nous dire quelques mots, félicita d'abord tous ceux qui étaient pour quelque chose dans le succès, puis nous exhorta à toujours nous intéresser aux missions, comme à toute oeuvre d'apostolat. La récompense sera grande au ciel, si nous ne restons pas étrangers à la vocation apostolique confiée au Canada français.

Oscar BOILY,
Belles-Lettres.

PRIERE DU SOIR

Deux lignes noires de collégiens défilent le long du corridor blanc. Les portes de la chapelle s'ouvrent. Les lignes y pénètrent, se brisent et se dispersent. Quand elles se sont effacées, les battants se rejoignent et le silence fige de nouveau le corridor. De temps en temps seulement, une soutane passe, glisse sur le parquet et disparait...

La prière du soir commence...

* * *

Hier, j'étais tout au fond, dans le dernier banc. Un camarade entonnait les prières. Un "recto tono" routinier lui répondait. La tête entre les mains, je priais à haute voix avec tous les autres. Tout en répétant le refrain des "Ora pro nobis", je me mis à regarder la chapelle. L'enfilade des colonnes, large près de moi, se rétrécissait vers le sanctuaire. Elles semblaient des piliers de marbre, tant le pinceau de l'artiste les avait habilement sillonnées de veines brunes, bleues et roses. Leurs chapiteaux corinthiens, tout blancs, supportaient une série d'arcs, aboutissant, au-dessus du choeur, à une large coupole bleue.

Du haut de sa niche, sur l'autel, le saint Curé d'Ars abaissait un regard bienveillant sur les petits collégiens et joignait les mains comme pour dire la prière avec eux. A ses pieds, de massifs candélabres fumaient.

Devant cette magnificence d'une chapelle de collège, mon âme était transportée, elle était heureuse de se sentir liée à cette race de catholiques qui toujours donne la première place à son Dieu et lui élève des temples qui surpassent tous les monuments de la vanité païenne. Elle sentait sa prière s'exhaler plus solennellement, plus pieusement vers le Roi des cieux et des âmes jeunes.

Devant le tabernacle, la flamme rouge du sanctuaire scintillait, minuscule sous les lumières électriques. Je fixais sa lueur vacillante; je ne voyais plus ni lustres ni candélabres: pour moi il n'y avait que la petite flamme rouge, emblème de notre amour, qui adorait devant le tabernacle de Jésus-Christ.

* * *

La récitation, qui allait toujours, avait perdu son ton de routine: des jeunes gens qui disent ainsi la prière du soir au pied de l'autel, la comprennent et la goûtent. Il n'est pas possible qu'elle ne soit pas le cri de leur âme!

La prière finit doucement. Un silence. Puis tous ensemble nous chantons: "In manus tuas Domine, commendo spiritum meum"! Quelle prière et quel chant!

Puisse l'écho de ce cantique, quand je me buterai aux aspérités de la vie, vibrer dans mon âme et lui rappeler le bon Dieu, espoir et recours de ses enfants!...

Robert BERNIER,
Rhétorique.

EN RECREATION

CHEZ LES GRANDS

S'il fallait détailler les hauts gestes qui marquèrent février en récréation, un article n'y suffirait pas, un volume le pourrait à peine. Ce sont les joutes enthousiastes au ballon volant, les victoires fulminantes des équipes de gouret, les défaites écrasantes des Sénateurs contre les Etoiles, les batailles taciturnes au billard, et enfin — "last but not the least" — les attaques pleines de psychologie et de sourires portées par les représentants de chaque classe, armés de billets pour la rafle au profit des missions. Et que sais-je encore? Les dissertations philosophiques d'Elzéar le Loquace, les poèmes lyriques en prose d'Oscar le Labroquericien, les rires plus ou moins frénétiques de Raoul le Philosophe.

Chaque jour de classe, à quatre heures et demie précises, l'on pouvait voir le ballon volant occuper les élèves. Les joueurs, sentant l'immense responsabilité qu'ils avaient de garder intact l'honneur de leur groupe, vois prenaient des figures où ne régnaient aucune trace d'émotion, si bien que le stoïcien Zénon aurait été ému lui-même de contempler de si bons adeptes... Ils se servaient avec avantage des dons reçus de la nature: grandes jambes, bras longs, tête dure, nez élastique, oeil vif. Tout comptait. La partie se terminait invariablement par un prix digestible donné aux vainqueurs. Quant aux perdants, ils se contentaient de regarder les gagnants, et d'espérer que l'heure et demie qui les séparait du souper ne serait pas trop longue.

Mais c'est le gouret qui, certainement, a créé le plus d'entrain. Les après-midi de congé ont apporté quelques surprises, tant aux joueurs qu'aux spectateurs. Ceux-là, quand il leur arrivait de s'asseoir sur la glace, ont maintes fois balayé en cette position plus que la largeur qu'avait la langue du mulet de Lafontaine.

Unes des joutes les plus sensationnelles eut lieu le 23 février entre les Etoiles et les Sénateurs. Ces derniers, trop confiants en eux-mêmes, durent enfin baisser pavillon. Peu s'en fallut qu'ils ne ressemblassent à des Sicyphes. L'on sait, sans doute, que celui-ci était un personnage mythologique. Jupiter l'avait condamné à rouler une grosse pierre jusqu'au haut d'une montagne. Mais la pierre était-elle parvenue au sommet, qu'elle déboulait aussitôt. Et le pauvre Sisyphe devait, sans se décourager, la remonter. Les Sénateurs firent à peu près de même. A peine étaient-ils arrivés avec la rondelle près de la défense étoilée qu'elle revenait de leur côté à toute vitesse. La malheureuse troupe sénatoriale, lasse, fléchit devant les adversaires qui comptaient trois points de plus qu'elle.

Le dimanche suivant c'est l'équipe de l'Immaculée-Conception qui vient au Collège. Comme la température devient trop douce, il se creuse des trous dans la glace et les combattants doivent prendre une leçon d'équilibre. La plupart d'entre eux font des tours acrobatiques avant d'arriver par terre. Les astronomes collégiens s'accordent à dire que la patinoire ressemble aux cratères de la lune, tant par la forme que par la dureté. Beaucoup déjà ont éprouvé cette dernière qualité, qui les a empêchés d'écrire ou de s'asseoir d'aplomb durant un intervalle assez prolongé.

* * *

Un événement presque indicible, infiniment regrettable, s'est naguère produit, au scandale de tous. L'on a vu des philosophes, oui des philosophes... qui, oubliant toute philosophie, ont fait à l'instar d'Alexandre qui avait ôté son manteau royal pour jouer à la paume... Ils se sont dépouillés de tout air de dignité et, chose épouvantable, ils se sont amusés avec des "marbres"!!

PHILOSOPHE.

CHEZ LES PETITS

Les Petits, pendant le mois de février, ont fait preuve d'entrain et de bon esprit.

En classe, quels beaux efforts pour s'assimiler les enseignements que le professeur essaye de leur inculquer! Noblesse oblige! Catholiques et français, de cette race qui étonne le monde par son génie et par sa grandeur, nous avons le devoir de montrer à tous les Canadiens quelles âmes forme un collège comme le nôtre.

En récréation, le même esprit nous entraîne. Dans les jeux nous tâchons de montrer de l'esprit de corps et du courage. L'ardeur parfois s'échauffe et amène un peu de... "Dempsey". C'est à croire que nous avons le sang généreux. Le tout se raccommode vite, et pas besoin de beaucoup de fil.

Le gouret chez les petits ne perd pas de sa faveur. Plusieurs belles parties permirent à nos équipiers de montrer leur souplesse et leur adresse. Hélas! deux défaites nous pèsent sur le coeur: les deux parties consécutives que nous avons perdues contre les St. John's. Il faudra une fois pour toutes leur prouver que nous ne sommes pas des bons à rien.

Outre le gouret, nous avons le fameux billard, qui ne chôme guère que pendant les heures de classe ou pendant les "disputes". Les cartes qui disparaissent peu à peu en ont amusé plusieurs. Le Mississipi est achalandé du matin au soir. L'on y lance non plus des rondelles, mais des "marbres". C'est le jeu à la mode: les philosophes eux-mêmes y ont goûté.

Et les "marbres" se sont mis à rouler dans tous les coins. En récréation, évidemment, car ailleurs, brrr! Et nous attendons les toupies, les "moines" qui danseront en chantant leur joyeux refrain, au milieu de garnements souriants.

Février a passé comme une brise caressante: le sentiment du devoir accompli et d'une conduite régulière nous donnait des ailes.

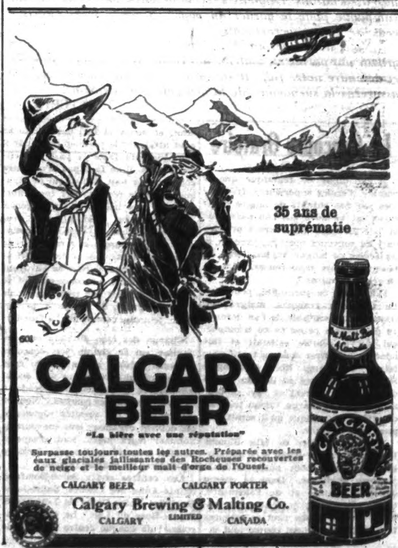
Que sera mars? Mystère: mais nous sommes la génération de l'avenir, pourquoi ne pas espérer?

Marcel HAUT-PARLEUR,
Syntaxe.

Ne manquez pas de lire, page 8: "Polyeucte au Collège"

ROME — Le maréchal Armando Diaz, commandant des armées italiennes au cours de la grande guerre, est mort. Il avait 67 ans.





Page Féminine

MAMAN "PHI"

Ils étaient donc, lui, elle: Mathurin, Sophie, [illegible]

[illegible]

Bien souvent sans doute ils avaient demandé pardon; bien souvent ils essayaient de réparer en donnant pour les bonnes oeuvres surtout, celles qui s'occupent de l'enfance. Mais une faute comme la leur se pouvait-elle réparer? Pouvaient-ils rendre à Dieu, à la société, à ceux qui n'étaient pas là et dont ils entendaient cependant la plainte au fond de leur âme, [illegible]

Par un de ces contrastes qui se rencontrent si souvent ici-bas, dans la [illegible]

[illegible] Un matin d'hiver, au déjeuner, Mathurin annonça:

— Sophie, sais-tu que la voisine est malade au lit?

— Elle est si malade que cela?

— J'ai rencontré le docteur comme il s'en retournait... il paraît que c'est sérieux, que ce sera long.

— Pauvre femme!... et les enfants? qui les fera vivre?

Mathurin murmura:

— Ils sont très pauvres.

La conversation changea de sujet. Quand le déjeuner fut terminé l'homme alluma sa pipe et sortit.

Aussitôt Sophie se rendit chez la voisine. Ce fut Madeleine, 12 ans, la plus vieille, qui lui ouvrit la porte, les yeux tout rouges car elle venait de pleurer.

— Je suis venue voir ta maman.

C'était une misère. Avec Madeleine, elle prépara le repas, elle lui aida à prendre soin de la malade, lui envoyait acheter ce qui manquait. Au bout de quelques jours, entre Sophie et les enfants, l'intimité était très grande, elle était de la maison, si bien qu'en arrivant de l'école, ils lui disaient:

— Bonjour, m'man "Phi".

Et cela continua une semaine, deux semaines. Parfois Mathurin lui aussi venait "faire un tour": il se sentait déjà populaire, car il contait des histoires.

Un soir, la pauvre veuve mourut.

Et quand Sophie, remplacée par des voisines charitables, retourna chez elle, elle se laissa tomber sur une chaise:

— Vieux, tu sais, la voisine, elle est morte!...

— Elle est morte!... Et les enfants?

Sophie ajouta comme à regret:

— M. le curé est venu; il va essayer de les placer à l'Hospice.

Ils se sentaient tout drôles... ils ne se comprenaient pas... cette mort les bouleversait... pourquoi?

Ils restaient silencieux, tous les deux — n'osant, ne pouvant rien dire. Mathurin fumait sa pipe pour se donner une contenance, Sophie se berçait sur sa chaise.

Cette nuit-là, ils ne dormirent pas. Les pensées bouillonnaient dans leur cerveau, des visions passaient...

Au matin, ils allèrent à la messe. En entrant pour déjeuner, Mathurin prit son courage à deux mains:

— Les enfants?... dis donc, Sophie, si on les prenait, nous autres!

Elle se jeta dans ses bras; ils avaient eu la même idée.

La charité avait vaincu l'égoïsme.

Le lendemain des funérailles, payées par Mathurin, le curé conduisait la petite famille chez les parents adoptifs.

— Mes petits enfants, le bon Dieu a pris votre maman, il vous en donne une autre. Vous allez l'aimer, votre nouvelle maman.

— Oui, on l'aime, m'man "Phi".

— Mais le bon Dieu a fait mieux que cela: Vous n'aviez pas de papa depuis longtemps. Il vous en a trouvé un. Vous allez l'aimer, lui aussi.

— Oui, on l'aime, p'pa "Phi".

Mathurin et Sophie pleuraient... de joie, cette fois. Ils avaient senti descendre sur eux le pardon... Ils comprenaient que tout était réparé; ils connaissaient enfin la grande paix de ceux qui vivent dans la charité du Christ.

L'émotion ne fut pas longue. Mathurin se sentit tirer par le bras. C'était le petit Georges:

— Dis, hein! p'pa Phi! veux-tu nous conter une histoire?

Conseils demandés

M. D. (Saint-Pierre):

1.—Voici la recette du sucre à la crème:

Mettez une tasse de sucre blanc et deux tasses de sucre d'érable dans à peu près ½ de tasse d'eau. Faites-en un sirop très épais. Versez ensuite votre crème et laissez cuire en remuant continuellement jusqu'à ce que les bouillons crèvent. Tirez du feu et continuez à remuer jusqu'à ce que le tout soit très épais, puis versez. Si vous désirez mettre des noix, vous les ajoutez un peu avant de retirer le sucre du feu.

2.—Vous pourrez vous procurer la Vie de saint Augustin, par Louis Bertrand, à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Winnipeg.

3.—On peut tenir claire les articles en argent en les frottant avec un linge de laine imbibé d'ammoniaque.

4.—On me dit que frotter avec une tranche de patate crue fait disparaître les taches de légumes sur les mains.

MERE-GRAND.

Les malades apôtres

Les malades peuvent être des apôtres par le moyen même de leurs souffrances.

Cette pensée peut être pour eux une lumière et une consolation.

Au lieu de ne penser qu'à leur malheureux état, ce qui les rend encore plus malheureux; au lieu de ne plus voir en eux-mêmes que des êtres inutiles, en marge de la vie et tout à la charge de leur entourage, ils comprennent qu'ils font plus par leurs souffrances que beaucoup par leur activité, et, dès lors, ils sont bien près de se croire des privilégiés, ou tout au moins des gens heureux, si, grâce à Dieu, l'amour de la souffrance ne tarde pas à transformer leur vie.

Il suffit d'y réfléchir un peu. Tout ce qui s'est fait de bien dans le monde s'est toujours fait au prix de la souffrance. C'est la loi du Calvaire. Aussi, les malades saintement malades sont-ils les continuateurs de la Rédemption pour le salut du monde, et nous pouvons ajouter ici, pour le salut du Canada. Sans doute, il y a les gens qui prient, et, certes, ils font très bien; ils ne seront jamais trop, jamais assez. Mais combien y en a-t-il qui souffrent avec le Christ, et complètent, comme dit saint Paul, ce qui manque encore à sa divine Passion? Ce n'est, certes, pas que les souffrances soient rares, hélas! Il n'y en a que trop dans le monde, surtout dans le monde moderne; mais combien y a-t-il de souffrances inutiles et perdues? Combien même de souffrances mauvaises et pernicieuses?

Pauvres malades qui lirez ces quelques lignes, faites que vos souffrances soient saintes et fécondes.

Acceptez vos souffrances de la main de Dieu; supportez-les patiemment en union avec Jésus souffrant, offrez-les à Dieu pour le salut du monde.

La petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus répand aujourd'hui sur le monde des roses à pleines mains. Ces roses, elles sont le prix de ses sacrifices et de ses souffrances. Et pourtant, elle n'était qu'une pauvre fille ignorée au fond d'un cloître, elle mourut très jeune.

Les larmes, les souffrances obscures, inconnues ici-bas, sont celles dont Dieu se souvient!

RECETTES

Pour le temps du Carême

Filet de poisson rôti au four

Enlever la peau et les arrêtes d'un filet de poisson blanc, lui donner une jolie forme, le saupoudrer de sel, le mettre macérer 15 minutes, dans une assiette avec un peu de jus de citron. Le mettre dans une petite lèchefrite, verser dessus une cuillerée à table de beurre fondu, couvrir d'un papier beurré et le cuire à four chaud 12 minutes. Servir dans un plat chaud; décorer avec un jaune d'oeuf dur passé à travers la passoire fine, et le blanc coupé en petites rondelles; accompagner d'une sauce aux perles.

Soufflé au poisson

Prendre ½ de tasse de poisson cuit et passé au tamis. Cuire cinq minutes ½ de tasse de mie de pain séchée avec 1-3 de tasse de lait. Ajouter le poisson, ½ cuillerée à table de beurre, un peu de sel et de paprika. Battre un blanc d'oeuf en neige ferme, l'ajouter à cette préparation, verser dans deux petites timbales beurrées et cuire au four au bain-marie. Servir avec une sauce blanche.

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Que tous les chers enfants qui m'ont écrit dernièrement et encore cette semaine ne doutent pas du plaisir que m'ont causé leurs petites lettres, ni de l'affection que je leur porte. Des circonstances imprévues m'ont empêchée de répondre plus tôt à toutes ces gentillesses, mais la semaine prochaine, mes chéris auront une page entière, avec courrier et résultats des concours.

J'espère bien que le nombre d'écoliers et d'écolières tentés par notre concours de mars sera plus grand encore que les autres fois, et que nous pourrons mettre sous les yeux de nos lecteurs une immense gerbe de chefs-d'oeuvre...

Plusieurs enfants sont portés à se décourager s'ils ne décrochent pas un prix. Devant l'insuccès, ils posent les armes avec lassitude en se demandant à quoi serviraient de nouveaux efforts. "A quoi bon!" disent-ils. C'est un mot que l'on entend beaucoup trop redire à notre époque et je voudrais ne vous l'entendre jamais prononcer, à vous, mes chers vaillants et vaillantes, parce que je veux vous voir conserver toujours l'ardeur de votre zèle et la foi dans le succès final. Soyez courageux et sachez alimenter votre persévérance par la pensée que Jésus compte chacun de vos efforts et de vos fières résolutions.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

Un conte par semaine

LE PETIT RAGEUR

Il était une fois un petit garçon très rageur. Il se mettait en colère vingt fois par jour, contre tout le monde, contre ses joujoux, contre tout ce qui le gênait.

— Je le corrigerai, dit le nain, prête-moi ta baguette, demanda-t-il à la fée Bon Coeur, je veux lui montrer comme c'est vilain d'être toujours en colère.

Avec sa baguette invisible, il descendit près du petit René. Justement René se levait de mauvaise humeur et dès qu'il eut mis pied à terre il commença à rager contre ses pantoufles qui n'entraient pas toutes seules à ses pieds. Il les prit et les jeta en l'air. Une pantoufle se nicha au haut de l'armoire, l'autre passa par la fenêtre ouverte et tomba dans le jardin.

Alors René ragea parce qu'il n'avait plus de pantoufles. Il fit tant de bruit que sa mère arriva.

— Qu'y a-t-il?

— Mes, mes pantoufles, rageait René.

Il fallut dire à maman pourquoi une pantoufle était sur l'armoire et l'autre dans le jardin. Maman allait monter sur une chaise pour prendre la première, quand le petit nain invisible la toucha avec sa baguette. Aussitôt elle se mit à crier comme René et à se mettre en colère contre lui.

— Vilain garçon! vilain garçon, criait-elle, et elle courut vers lui comme pour le battre.

René surpris de voir sa mère en colère descendit vite au jardin pieds nus et alla se réfugier près de son papa qui travaillait. Le papa allait embrasser son petit garçon quand le petit nain invisible le toucha avec sa baguette.

Et voilà le papa en colère, criant comme la maman:

— Vilain polisson! pourquoi es-tu pieds nus? et il le menaça du fouet.

René se sauva criant toujours plus. En passant près de Médor, comme Médor s'approchait de lui pour lui dire bonjour, il lui donna un coup de pied. Le grave Médor n'aurait rien dit si le petit nain ne l'avait, lui aussi, touché avec sa baguette. Furieux tout d'un coup, il poursuivit René en aboyant d'un air menaçant.

Apeuré, criant, pleurant, René se sauva sur le chemin. Le chat y faisait la sieste. Il s'approcha près de René et ronronna en faisant le gros dos. René rageant de plus en plus, le chasse en lui lançant une pierre.

Le chat n'aurait rien dit si le petit nain ne l'avait pas touché avec sa baguette lui aussi.

— Pff! pff! fit-il, et sautant sur René courant, il lui griffa la joue.

De plus en plus furieux, René courant, criant, rageant, ne sachant plus ce qu'il faisait.

Il rencontra le garde qui se mit à rire en le voyant dans cet état.

Alors René tira la langue au garde. Le garde n'aurait rien dit si le petit nain ne l'avait pas touché avec sa baguette. Mais, rendu furieux, il saisit notre René par les deux oreilles, les lui tira bien fort, puis le laissa aller en le menaçant de la prison s'il ne rentrait pas vite chez lui.

Alors René s'abattit au pied d'un arbre et de rage, arracha une poignée d'herbes et la mit dans sa bouche.

Le malin nain y jeta vite quelques épines et René eut les mains et la bouche tout écorchées. C'en était trop! Notre malheureux bonhomme sanglota tant qu'il s'endormit.

Alors la fée Bon Coeur descendit près de lui et chuchota à son oreille:

"Ne sois plus rageur, mon petit René, c'est toi qui mets tout le monde en colère autour de toi; change, et tu verras tout le monde changer. Va, ce sera difficile, mais je t'aime bien et je t'aiderai, ajouta-t-elle en l'embrassant sur le front.

Ce baiser réveilla René et il vit sa mère penchée sur lui.

— Maman! maman! Je ne serai plus colère.

Calmé, il retourna avec sa maman à la maison, alla embrasser son papa, caressa Médor et Minet.

. . . .

Et avec l'aide de la fée Bon Coeur, René s'est corrigé.

RECITATION

L'ERREUR DU PETIT POULET

Un beau petit poulet un jour
S'en vint demander à sa mère
Pour descendre sur la rivière,
Avec les canards faire un tour.

"Non, répondit-elle, sévère,
"Ne t'expose pas au danger,
"Car tu n'es pas fait pour nager,
"Mais bien pour vivre sur la terre."

Le petit poulet tout fâché,
Croyant sa maman un peu dure,
Passa par-dessus la clôture
Et s'en fut plus loin pleurnicher.

Puis il s'approcha de l'eau claire
En disant: "Je veux y plonger!
"Pourquoi ne pourrais-je nager
"C'est un mensonge de ma mère!"

Et voilà que notre étourdi
A ce moment saute dans l'onde
Et s'enfonce en une seconde,
En laissant échapper un cri.

Maman-poule eut beaucoup de peine
Et le coeur lui fit mal longtemps
D'avoir perdu son cher enfant,
Mort dans la rivière vilaine.

Un petit conseil, en secret,
Pour ceux qui liront cette histoire:
Mettez-vous bien dans la mémoire
D'obéir mieux que le poulet.

Les vieux disent à la jeunesse
Où se trouve le vrai danger;
C'est leur droit de la protéger
Et de lui montrer la sagesse.

Soyons-leur donc toujours soumis,
Restons chacun dans notre sphère,
Occupons-nous de notre affaire
Et respectons les bons avis.

Phoebe CARY.

HISTOIRE DU CANADA

Les derniers Iroquois

C'est à quelques milles de Montréal qu'on peut voir les derniers de ces féroces Iroquois, qui furent les ennemis acharnés des Hurons, et qui martyrisèrent plusieurs des héroïques apôtres du Canada. Ils sont au nombre de 17,000 environ. Leur plus important village est à Caughnawaga, en face de Montréal, de l'autre côté du Saint-Laurent.

Le village consiste dans une double rangée de maisons de bois largement espacées. Des étoffes de couleurs voyantes sèchent, étendues sur des cordes, devant les maisons. Les rideaux rouges des fenêtres s'écartent sur le passage de l'étranger et, derrière les vitres, se montrent des têtes curieuses d'hommes, de femmes et d'enfants qui regardent, puis disparaissent pour revenir encore. On dirait des animaux dans des cages, des bêtes domptées, un peu sauvages encore.

Pas de huttes! Pas de *wigwams! Où sont donc Oeil-Ouvert, Taureau-Assis, Cueilleur-de-Branches, Foudre-du-Ciel?*

Voici l'Iroquois moderne. Il est habillé à l'européenne, comme un ouvrier bien tenu, les yeux bridés, et son nez court s'écrase sur sa face de citron fané. Il est catholique et non pas pire que bien des catholiques de civilisation plus ancienne. Dans leur église pauvre, les Iroquois prient avec sérieux. L'orgue accompagne leurs chants, qui sont écrits en iroquois. La voix des hommes est grave, forte, rocailleuse; celles des enfants et des femmes sont des voix de soprano aiguës et nasales à fendre le tympan, des binious exaspérés.

Il n'y a plus qu'aux jours de fête que certains habitants organisent des spectacles de danses anciennes et de combats, avec des bonnets de plumes, le carquois, les flèches et la lance des aïeux.

Pour distinguer les tribus, ils ont conservé les noms d'autrefois: la bande du Castor, la bande de la Tortue, la bande du Loup. Ils avaient appelé Washington: Destructeur-de-Villages. Et c'est le nom par lequel ils continuent à désigner tous les présidents de République américains.

Ils sont doux et probes, et leur parole est sacrée. A vrai dire, ils préfèrent la chasse à l'agriculture, et l'alcool les rend fous; aussi, la vente de l'eau-de-vie est-elle complètement prohibée dans les villages indiens.

Premières choses au Canada

Mariage — Le premier célébré en Canada fut celui d'Etienne Couillard avec Anne Hébert, à Québec, en 1517.

Chemin de fer — Le premier fut celui de Laprairie à Saint-Jean, Québec, ouvert au trafic le 23 juillet 1836.

Ecoles — Les premiers maîtres d'écoles au Canada furent le Père Le Caron et le Frère Duplessis, de l'Ordre des Récollets; le premier enseigna à Tadoussac, l'autre à Trois-Rivières, en 1616. La première école dans la ville de Québec fut ouverte en 1632.

Seigneuries — La première établie en Canada fut en 1627 par Richelieu.

Navires — Le premier navire bâti au Canada pour traverser l'océan fit le voyage en 1713. Le premier navire bâti à Montréal fut lancé en 1806. Le premier bâti au Nouveau-Brunswick fut en 1770.

Esclavage — La première vente d'esclave enregistrée en ce pays fut celle d'un garçon nègre née à Madagascar. La vente eut lieu en 1628, pour la somme de 50 demi-couronnes, monnaie du temps.

Une quêteuse

Une petite Soeur Grise recueillait un jour, dans une grande ville, des aumônes pour les vieillards de l'hospice auquel elle était attachée. Arrivée dans un hôtel, elle s'approche d'une table où étaient assis plusieurs messieurs, et sollicite poliment un petit secours pour ses vieillards. L'un des convives, violent et impie, lui crache dans la main, en lui disant une bordée d'injures. "Monsieur, lui dit doucement la bonne soeur, voilà pour moi"; et lui tendant l'autre main: "Maintenant, quelque chose pour mes vieillards."

L'insulteur n'en revenait pas de voir tant de douceur et d'humilité; il lui demanda pardon et mit dans sa main plusieurs pièces d'or.

La vie des champs

Mon avis est que la vie des champs est la meilleure. Je vais vous en donner des preuves. Aussitôt que l'herbe pousse, et jusqu'à ce que les feuilles tombent, les ouvriers des villes n'ont qu'une chose en tête: celle d'aller le dimanche à la campagne; si la ville était si bonne qu'on veut bien le dire, ils ne la quitteraient pas précisément le jour où ils ne travaillent pas.

Ils la quittent comme un oiseau quitte sa cage. On voit qu'ils ont besoin d'air et de soleil.

La joie qu'ils éprouvent est un peu folle et s'entend de loin, ils ne suivent plus les chemins ni les sentiers, ils ne regardent pas toujours aux récoltes qu'ils foulent, les fleurs font leur bonheur.

A la ville on paye pour avoir des fleurs; à la campagne on a pour rien des bouquets charmants. C'est aussi à la campagne qu'on pêche à la ligne, qu'on déjeune en famille sous les arbres et que l'on cueille les fruits bien mûrs.

L'EVANGILE

Troisième dimanche de Carême

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi nous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

Calendrier de la semaine

Jeudi 8 mars — S. Jean de Dieu.
Vendredi 9 — Ste Françoise Romaine.
Samedi 10 — Les 40 Martyrs de Sébaste.
Dimanche 11 — III de Carême.
Lundi 12 — S. Grégoire le Grand.
Mardi 13 — Ste Euphrasie.
Mercredi 14 — Ste Florentine.

L'ECOLE DES GARDES-MALADES A L'HOPITAL DE ST-BONIFACE

Cérémonie de la bénédiction et brillante soirée d'inauguration

Mercredi soir, à huit heures et demie, a eu lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école des gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface. Dans l'après-midi, Mgr l'Archevêque avait béni le nouvel établissement, passant dans toutes les chambres et prononçant les prières rituelles. Un bon nombre de prêtres et de religieux, ainsi que plusieurs religieuses, accompagnaient Sa Grandeur.

Le programme de la soirée était extrêmement intéressant. Dans la grande salle de réception de la nouvelle maison l'on avait placé plusieurs centaines de chaises. Les visiteurs étaient reçus par les Révérendes Soeurs et les organisateurs de la soirée. A huit heures et demie, les orateurs firent leur entrée. M. le Dr Boardman, président de l'école des gardes-malades, présidait, et tous se sont accordés à dire que le docteur fait un président incomparable. Il dit dans un court discours d'ouverture, la joie qu'il ressentait et fit brièvement l'historique de la Communauté des Soeurs Grises. Il annonça ensuite le lieutenant-gouverneur.

Ce dernier, prenant la parole, rappela plusieurs de ses souvenirs et dit sa joie profonde de pouvoir témoigner tout l'intérêt qu'il porte aux Soeurs et à leur oeuvre. Il déclara la maison officiellement ouverte. Le lieutenant-gouverneur fut remercié par le Dr McKinnon, président des médecins de l'hôpital, qui dit au lieutenant-gouverneur combien l'hôpital était grandement honoré de sa visite.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface fut ensuite invité par le président à prendre la parole. Mgr l'Archevêque le fit avec bonheur et à propos. Sa Grandeur parla dans les deux langues. On trouvera dans une autre page le texte de son discours.

Ce fut le Dr Fahrni, professeur à l'hôpital de Saint-Boniface, qui remercia Monseigneur de ses bonnes paroles à l'adresse de l'hôpital. Le docteur le fit avec beaucoup d'esprit et d'à-propos.

Le premier ministre, empêché de venir, avait délégué le Dr Montgomery, le nouveau ministre de la santé publique. Celui-ci apportait les voeux du gouvernement de la province. Il raconta avec beaucoup d'humour les commencements de l'hôpital. Lui-même y pratique depuis 1892. Il souhaita ensuite aux Rév. Soeurs de continuer leur belle oeuvre et leur apporta l'hommage et les encouragements des gouvernants.

Ce fut le Dr Adamson, également l'un des principaux professeurs de l'hôpital, qui remercia le Dr Montgomery. L'hon. juge Prendergast fut l'orateur suivant. Dans un travail superbe, le vénérable juge refit l'histoire de l'hôpital, montrant les humbles commencements et suivant l'oeuvre entreprise pas à pas jusqu'à ses derniers développements, agrémentant le tout au passage de remarques appropriées. Le R. P. Bourque, S.J., se leva ensuite pour remercier le juge Prendergast, et il le fit avec son habituelle facilité et son tact coutumier.

Le programme était agrémenté d'une partie musicale intéressante. Mme Sharman, épouse d'un des médecins, chanta un extrait de "Samson et Dalila", tandis que M. Victor Scott se faisait entendre dans un solo et que Mme Bélair, remplaçant Mme Laflèche, incapable de s'y rendre, nous charmait également d'un solo très goûté. Mlle Simone Ledoux, que nous avons souvent applaudie, avait joué au début le "Polichinelle", de Rachmaninoff, et exécuta un morceau de Chaminade après la sortie.

Cette fête a été un véritable succès, et les Révérendes Soeurs de l'hôpital ont pu constater combien leur oeuvre était appréciée et quelle reconnaissance on leur garde. Tous les médecins appelés à parler ont dit le dévouement des Soeurs et comment ces admirables auxiliaires les secondaient dans leur travail et comment, sans les hôpitaux, la médecine ferait souvent piètre figure. Tous se sont accordés pour louer l'excellence de l'administration à l'hôpital et pour louanger la belle tenue et l'ordre parfait qui y règnent. Nous croyons que cet établissement est à l'honneur non seulement de la communauté des Soeurs Grises, mais de la province tout entière, et même de la race à laquelle les Soeurs sont fières d'appartenir.

Nous savons que l'on ne reconnaît pas assez généralement les services rendus par les Soeurs et que même on leur prête, dans certains quartiers, des intentions qui n'ont jamais été les leurs. Les Révérendes Soeurs font tout ce qu'elles peuvent pour mener à bonne fin l'oeuvre si difficile qu'elles ont entreprise. Si elles ne sont pas toujours aussi bien secondées qu'elles le devraient par ceux dont ce serait le devoir et l'intérêt de le faire, ce n'est certes pas leur faute, et elles se voient bien forcées alors d'agir en conséquence. Il y aurait long à dire à ce sujet; malheureusement les Révérendes Soeurs sont mal placées pour se défendre, tandis que d'autres les attaquent en arrière avec beaucoup plus de désinvolture. Il ne faut pas en être surpris, c'est un défaut qui nous est bien propre et il n'en est pas à sa première manifestation.

La vérité est que les Soeurs Grises ont édifié un hôpital peut-être le meilleur de tout l'Ouest et une des gloires les plus pures de cette communauté, et cela avec des moyens bien modestes et sans tendre la main ou à peu près pas. Il serait bon de revenir sur ce sujet et de montrer les services rendus par la communauté et par l'hôpital.

Dans l'après-midi du jeudi, les Soeurs et les anciennes élèves ou graduées reçurent à la nouvelle maison de 2 h. à 5 h. La fanfare de la "Princess Patricia" fournissait le programme musical. L'on compte que plus de mille personnes se sont rendues à l'invitation des Révérendes Soeurs et sont venues visiter la nouvelle école. Partout les visiteurs furent à même de constater et d'admirer l'exquise propreté, avec une grande simplicité qui donne au tout un aspect de solidité et de bon ton. Seule peut-être la salle de réception est plus riche. Ce confort plus saillant est dû à la générosité de donateurs qui, pour reconnaître le dévouement des gardes-malades, ont presque entièrement fourni l'ameublement et ont voulu rester inconnus du public.

La maison est un monument imposant et mérite une visite. Elle est aménagée avec solidité mais sans luxe. Chaque garde-malade a sa petite chambrette qu'elle peut décorer elle-même. Ce sera un avantage apprécié par les jeunes filles qui se dévouent au service de l'hôpital. Sait-on que ces jeunes filles consacrent trois années entières de leur jeunesse à des études ardues accompagnées de longues journées d'un travail pénible, et cela sans autre rémunération que la modique somme de $5.00 par mois? Sans ces gardes-malades volontaires, les Soeurs seraient obligées de payer, au prix de plus de $100 par mois, des graduées, car elles ne peuvent conduire leur établissement sans l'aide des gardes.

Les visiteurs auront remarqué, à l'entrée de la maison, la figure souriante de la petite sainte Thérèse. Au bout du corridor qui fait face à la salle de réception se trouve une superbe Florence Nightingale, offerte par les membres de la Légion Canadienne. Une plaque en argent en indique la provenance.

Nous sommes heureux, à cette occasion, de réitérer nos félicitations aux RR. SS. Grises et de les assurer de notre appui pour faire mieux connaître par la voix du journal l'oeuvre superbe à laquelle elles se dévouent avec tant de succès.

Splendide succès de la Wawanesa Mutual Insurance Co.

La 32me assemblée annuelle des membres de la Wawanesa Mutual Insurance Co. a eu lieu à Wawanesa, le 2 février 1928.

Après une brève allocution du président, S.-H. Henderson, le directeur-gérant a lu le rapport du vérificateur pour l'année qui accuse un état excessivement prospère, avec un chiffre d'affaires de $134,534,263.00, soit un gain de près de neuf millions durant l'année.

Les impositions et primes payées en argent se sont élevées à $555,361.93.

Les pertes ont été de $203,907.62, soit seulement 15.15 par $100 de l'assurance en vigueur. La moyenne de pertes pour les trois dernières années n'a été que de 17.21 par $100.

La réserve en argent est maintenant de plus de $1,100,000, et durant 1927, elle s'est augmentée de $35,000.

Pour plusieurs raisons, l'année qui vient de finir est la meilleure dans l'histoire de la Compagnie. Le gain en volume a été de près de $9,000,000. Le taux des pertes a été excessivement bas et la Compagnie a collecté presque 92% de l'imposition avant la fin de l'année. Les directeurs sortants, MM. Henderson et Vanstone, ont été réélus pour une autre période de trois ans.

La Dame blanche

Le dernier livre de M. Harry Bernard, "La Dame blanche", vient d'être couronné par le jury des Prix d'Action intellectuelle de l'A. C. J. C. C'est une nouvelle consécration du mérite du romancier, qui, cette année, a abordé la nouvelle.

Les belles qualités manifestées par "La Terre vivante" se retrouvent toutes dans les meilleurs récits. On aimera à lire d'une façon spéciale "Capuchon tourne" qui ne manque ni d'humour ni de verve. D'une ordonnance de 1706, à cause de l'allant du style et de l'intérêt croissant, "Vitres de Missionnaires" qui introduit le lecteur en plein pays de mission où des apôtres de notre sang écrivent de beaux chapitres d'histoire apostolique.

L'auteur, qui a voulu révéler, dans ses récits, l'âme même de notre petite histoire, peut se vanter d'avoir atteint son but. Nul ne reste insensible aux souvenirs évoqués, dans chaque nouvelle, où les décors nous font goûter plus réellement la vie des ancêtres.

Qu'on se procure également les autres romans de M. Bernard, "La Terre vivante" et "La Maison vide", tous édités à la Librairie d'Action canadienne-française, et l'on verra pourquoi le public intellectuel apprécie de mieux en mieux les efforts constants du jeune écrivain.

"La Dame blanche" (224 pages, format 5x7½), 75 sous.

L'autorité

Compte rendu de la septième Semaine Sociale du Canada

Le compte rendu de la dernière Semaine Sociale, tenue à Québec en août 1927, vient de paraître. C'est un grand volume in-8, de plus de 400 pages, consacré à l'un des sujets les plus importants qui aient encore été traités: l'autorité.

Dans son allocution de clôture, Son Eminence le Cardinal Rouleau résumait ainsi les travaux de cette Semaine:

"Les différents aspects philosophiques et religieux de ce grand problème, son évolution historique et sa portée sociale ont été considérés avec profondeur, exposés avec clarté et une éloquente émotion. Les leçons ont embrassé à la fois la théorie, l'histoire et la pratique. Elles se sont magnifiquement élevées du principe premier, de la base de l'autorité jusqu'à sa suprême incarnation ici-bas, dans la papauté, dont l'influence rayonne sur l'ordre international. C'est donc à une synthèse grandiose que Messieurs les professeurs ont collaboré, chacun apportant les richesses de sa science et de son expérience, son amour pour la vérité et son zèle à la propager." Et Son Eminence les félicitait pour "la saine doctrine qu'avec une rare magnificence ils ont semée dans les esprits" et le souci qu'ils ont eu "d'en faire l'application appropriée aux besoins des temps présents et plus spécialement dans notre milieu".

C'est dire combien ce volume sera utile aux catholiques instruits de notre pays. Chacun devrait l'avoir dans sa bibliothèque. Aucune maison d'éducation, aucune communauté religieuse, aucun cercle d'études, ne peut s'en passer. Il se vend $1.50 l'exemplaire; $1.70 franco. S'adresser à Montréal, au Secrétariat des Semaines Sociales (bureaux de l'A. C. J. C.), 90, rue Saint-Jacques, ou à l'"Action Canadienne-française", 175, rue Saint-Denis; à Québec, à la Villa Manrèse, 100, Chemin Sainte-Foy.

Un recueil de cantiques dans chaque famille

Afin d'aider à répandre les cantiques populaires dans les familles, surtout parmi les enfants, on offre un Répertoire de 121 cantiques aux conditions suivantes:

$10.00 les 100 exemplaires délivrés à Saint-Boniface.

$5.25 les 50 exemplaires délivrés à Saint-Boniface.

$1.75 les 25 exemplaires délivrés à Saint-Boniface.

25 sous l'exemplaire franco.

S'adresser au R. P. Comeau, O.M.I., Juniorat de Saint-Boniface.

Les femmes emploient leur plus fine adresse à vous passer un bandeau sur les yeux; puis elles vous reprochent de trébucher. — Paul Bourget.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour.	Prix normal
Livre anglaise	$4.88¼	$4.86⅔
Franc français	3.96	19.3
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.28	19.3
Lire italienne	5.32	19.3
Couronne suédoise	27.03	26.8
Cour. norvégienne	26.81	26.8
Couronne danoise	26.97	26.8
Mark allemand	24.06	23.8
Cour. hollandaise	40.49	40.2

LE MARCHE

6 MARS 1928

Bouvillons—	
Excellents	$9.75—$10.25
Bons	$8.50—$9.50
Moyens	$7.75—$8.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.25
Assez bonnes	$7.00—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.50—$8.00
Bonnes	$6.00—$7.25
Ordinaires	$4.75—$5.75
Pour conserves	$3.50—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.50—$6.25
Ordinaires	$4.75—$5.00
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.25—$7.75
Bons	$6.00—$7.00
Taures à engraisser—	
De choix	$6.00—$6.25
Bonnes	$5.00—$5.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Veaux—	
De choix	$12.00—$13.00
Bons	$9.00—$10.00
Ordinaires	$4.00—$7.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	[illegible]
Moutons ordinaires	[illegible]
Agneaux bons	$12.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.00
Très gras	$9.10
Lourds	$7.00
Très lourds	$7.00
Porc d'étal	$7.75
Légers	$7.75
Inférieurs	$8.00
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.50
Verrats	$3.00

PRODUITS

Beurre— Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .35
Premiers	$ .32
Seconds	$ .28
Pommes de terre—	
Nouvelles, Par 100 livres	$1.55
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$31.00
Gru. La tonne	$33.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 5 mars 1928

GRAINS	Mardi 28 fev	Merc. 29 fev	Jeudi 1 mar	Vendi 2 mar	Samedi 3 mar	Lundi 5 mar
Blé No 1 Nord	1.44¼	1.44⅜	1.44⅞	1.46	1.46⅞	1.48⅛
2 Nord	1.39⅞	1.40⅛	1.40⅛	1.40⅛	1.41	1.42⅞
3 Nord	1.27	1.27⅜	1.27⅜	1.27⅜	1.28⅛	1.29⅞
Avoine 2 CW	.65	.66	.66½	.66⅜	.66⅞	.67⅛
3 CW	.60⅜	.61½	.62	.62⅛	.62⅜	.62⅞
Orge 3 CW	.90⅞	.91⅛	.90⅞	.90⅝	.91⅛	.91⅛
4 CW	.85⅛	.86⅜	.86⅛	.86⅜	.87	.87⅛
Lin 1 NW	1.84⅛	1.85	1.85	1.86⅞	1.87⅞	1.87⅞
2 CW	1.80⅛	1.81	1.81	1.82⅞	1.83⅞	1.83⅞
Seigle 2 CW	1.08⅛	1.09⅛	1.10⅛	1.11⅜	1.13⅛	1.14⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.38⅛	1.38⅞	1.38⅞	1.39	1.39⅞	1.41⅛
Avoine 2 CW	.64⅛	.65⅛	.65⅜	.65⅞	.66⅞	.66⅞
Orge 3 CW	.91	.91⅛	.90⅞	.90⅞	.91⅛	.91⅛
Lin 1 NW	1.84⅛	1.85⅛	1.85	1.86⅞	1.87⅞	1.88
Seigle 2 CW	1.09	1.09⅞	1.10⅞	1.11⅝	1.13⅛	1.15
Options						
Blé Mai	1.38⅛–	1.38⅞–	1.38⅞	1.39–	1.39⅞–	1.41⅛–
Juillet	1.39⅜	1.39⅞–	1.39⅞	1.39⅞	1.40⅛–	1.42
Octobre	1.33⅜	1.33⅜	1.33⅞–	1.34–	1.34⅛	1.36
Avoine Mai	.65¼–	.66⅛	.66⅞	.66⅞	.67⅛	.67⅛
Juillet	.63	.63⅞	.63⅞	.63⅞–	.64⅛	.64⅞
Octobre	.57⅛	.57½	.57⅛	.57⅞	.57⅛	.57⅞
Orge Mai	.94	.94½	.93⅞	.93⅞	.94⅛	.94⅞
Juillet	.89⅞	.91	.90⅞	.90⅞	.91–	.91½
Octobre	.77⅛	.77½	.77⅛–	.77⅞	.78⅛	.79⅛
Lin Mai	1.88⅞	1.89⅞	1.89	1.90⅛	1.91⅛	1.91⅞
Juillet	1.92	1.92	1.91⅛	1.93⅞	1.94⅛	1.94⅞
Octobre	1.96⅛	1.96⅛	1.96⅛	1.97⅛	1.98⅞	1.99
Seigle Mai	1.12	1.12⅞	1.13⅛	1.14⅛	1.16⅞	1.17⅞
Juillet	1.09⅛	1.13⅛	1.12	1.12⅞	1.14⅛	1.15⅛
Octobre	1.00	1.00⅛	1.00⅛	1.01⅛	1.02⅛	1.04

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Naissance

M. et Mme Joseph Marion, un fils, né le 10 et baptisé le 12, sous les noms d'Albert-Gérard. Le parrain fut son frère François et la marraine sa soeur Marie. La porteuse était Mme Arthur Veraghe, tante du nouveau-né.

Cet enfant est décédé le 18 du même mois et a été enterré le 19. Plusieurs petits cousins et cousines avec la famille ont accompagné le cher ange à sa dernière demeure en terre.

Décès

M. Edouard Landry, époux de Vitaline Perrault, a succombé le 19 au matin, à l'âge de 69 ans. Il était alité depuis deux semaines, atteint d'hydropisie. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 21 au milieu d'un peuple nombreux de parents et d'amis. M. Ovide Landry conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Antoine Boudreault, François Roussin, Pierre Deslauriers, Robert Ramsay, Anthime Therrien et Firmin Marion.

Le défunt fut un des premiers pionniers de Sainte-Amélie et un des principaux fondateurs de la paroisse. Il fut aussi l'un des premiers conseillers à représenter le quartier sud de ce district à la municipalité de Sainte-Rose du Lac. Il a peut-être contribué plus que n'importe qui à faire faire les routes nécessaires au bien-être de la place. Homme tranquille et franc, il n'aimait pas la discorde et surtout les stratagèmes des ambitieux publics.

M. Landry laisse sur terre pour le pleurer une épouse, cinq garçons, une fille, deux frères.

Aux parents éplorés nous offrons nos sympathies, et au défunt regretté le secours de nos prières.

Byng et sa soirée

Les quelques braves familles foncièrement catholiques du minuscule village de Byng se sont grandement fait honneur à elles-mêmes et à la paroisse. Leur partie de cartes est la meilleure en résultat financier qui se soit vue encore ici, si on excepte celle des Enfants de Marie de 1926 dont le résultat était, revenus nets, $103.40, lorsque celui de la soirée des gens de Byng est, profit net, $73.00. Voilà, mes amis, des résultats pécuniaires qui demandent beaucoup de dévouement pour être réalisés en une seule partie de cartes, surtout quand on considère la série ininterrompue, pour ainsi dire, des mauvaises récoltes, dont nous sommes témoins depuis six ans.

Les prix pour les gagnants aux cartes furent distribués comme suit: Pour les hommes: 1er prix, Noé Denis; 2me, Fernand Béasse; consolation, Peter Beyens. Pour les dames: 1er prix, Germaine Ramsay; 2me, Mme Mélina Roy; consolation, Mme Firmin Marion. Le couvre-pied, don de Byng, a été gagné par Jules Callewaert, qui a tiré le numéro 18 aux dés. Le gâteau de Mme Alfred Archambault, vendu à l'encan allemand, fut adjugé en faveur d'Adélard Deslauriers pour la valeur de $5.40. Le petit gâteau de décoration, don de Mlle Eléonore Crossland, fut décerné à François Marion, jeune, qui détenait le numéro 13.

Les chansons d'occasion nous ont été fournies par MM. Firmin Marion, Alex. Roussin et Mlle Yvonne Grouette.

* * *

On me prie d'annoncer que la prochaine veillée récréative en aide des fonds paroissiaux nous sera donnée par les Dames de Sainte-Anne vers la mi-carême.

* * *

Mme Jean Lalonde, dont les parents estimés résident à Sainte-Rose, était en visite chez sa tante à Sainte-Amélie, Mme Robert Ramsay.

FANNYSTELLE

Semaine agricole

Notre dévoué et expert agronome conférencier, M. I. Villeneuve, a passé avec nous la semaine du 20 au 25 février, et nous a donné chaque jour une ou deux conférences d'au moins trois heures sur les points les plus importants et les plus pratiques de la science agricole.

Partie de cartes

Notre dernière partie de cartes a été des plus intéressantes. Il y a eu chant, piano et fanfare. Elle a été une véritable veillée de famille.

Les gagnants ont été Mlle Blanche Arnal et M. André Painchaud.

Du français

Cette année encore nous avons reçu des avis d'évaluation bilingues de la municipalité de Grey. Toutes nos félicitations à notre assesseur, M. G.-J. Trémorin, de Saint-Claude.

Si nous voulons du français, à nous d'en mettre les premiers. Il n'y a plus que les Edwards, les Church et les K.K. à s'en formaliser; peut-être aussi certains des nôtres, polis à l'excès!

En visite

Mlle Antoinette Painchaud est allée passer quelques semaines à Ste-Anne des Chênes, chez sa tante Mme Magnan.

Nos malades

M. Hormisdas Meilleur est toujours à l'hôpital de Saint-Boniface, et dans un état très critique.

M. Hector Guilbault, qui s'était remis d'une méchante attaque de grippe, a fait une rechute et a été gravement malade. On nous assure qu'il se rétablit lentement.

Mlle Donalda Guilbault, qui a subi ces jours derniers une légère opération à l'hôpital de Saint-Boniface, est en bonne voie de guérison.

Couvent

Mlle Cécile Morissette est arrivée première dans un concours de dictée française; et Mlle Alice Morissette est demeurée la seule survivante dans un combat acharné de verbes français qui a eu lieu en présence de M. le curé.

Les pensionnaires sont heureuses de souhaiter la bienvenue à une nouvelle compagne en la jeune Sluggett, fille de M. et Mme William Sluggett de Fannystelle.

ILE DE CHENES

Le 18 février dernier avait lieu dans la chapelle des Rév. Soeurs Oblates du S.-C. et de M. I., de Saint-Boniface, une imposante cérémonie religieuse. D'humbles vierges se présentèrent tour à tour aux pieds du Pontife, les unes pour recevoir le saint habit des novices, les autres le grand scapulaire blanc avec emblème du Sacré-Coeur, à l'occasion de leurs premiers voeux. Le décor du choeur était superbe. L'autel, couvert de lis blancs, cachant au fond de leurs étamines de brillantes petites lumières, prêchait à tous la grandeur de la pureté illuminée par la foi. Le tout était dominé par un trône où le Sacré-Coeur de Montmartre semblait sourire en bénissant celles qui l'avaient choisi comme époux.

Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, accompagné du R. P. Joseph-Prisque Magnan, O.M.I., et de M. l'abbé L.-G. Rivard, curé de Notre-Dame de la Miséricorde officiait. La chapelle était remplie de parents et d'amis. Le chant, exécuté par les religieuses de la maison, sous la direction de la Rév. Soeur Véronique, nous fit oublier pour un moment la terre, absorbés que nous étions par la pensée des beautés qui nous attendent au-delà de la tombe.

Un profond silence règne dans l'assistance. La joie se trahit sur la plupart des figures. Quelques-unes cependant semblent affligées. On y découvre même des larmes. Serait-ce par hasard la trahison de certains regrets; car on comprend si mal dans le monde la vie religieuse. Supposons plutôt qu'elles furent l'effet de l'émotion causée par la grandeur d'âme de celles qui avaient choisi la meilleure part. De même que la peine excite les voies lacrymales, ainsi en est-il pour une grande joie. C'est un fait d'expérience, le bonheur fait parfois pleurer.

Parmi l'assistance, on remarquait un grand nombre de personnes de la paroisse de Notre-Dame de la Miséricorde, quelques-unes de Saint-Norbert, de Lorette et même une de Montréal; c'était la bonne vieille tante que l'on connait déjà depuis longtemps de réputation, Mme Alphonse Trudeau. Cette réunion inaccoutumée au couvent des Soeurs Oblates s'expliquerait difficilement si on ignorait qu'une jeune fille de la paroisse était du nombre de celles qui devaient prononcer leurs premiers voeux. Soeur Marie-Arthur, enfant de M. Arthur Trudeau et de Mme Félonise Desjardins, de Notre-Dame de la Miséricorde, était donc la cause de ce nombreux rendez-vous.

Après l'office, il y eut réunion des parents et des amis dans l'un des parloirs, où on souhaita à la petite Soeur Oblate santé, bonheur et persévérance. Après quoi, chacun se retira apportant avec lui de nombreuses bonnes impressions.

Plaise à Dieu que cette première vocation religieuse dans notre petite paroisse soit suivie de beaucoup d'autres et qu'un jour, qui peut-être commence à luire, nous aurons nous aussi notre couvent d'Oblates, grâce aux efforts de nos compatriotes et des bienfaiteurs.

McCREARY

Mme J.-A. Cantin fut appelée par téléphone à Somerset auprès de sa soeur mourante; le lendemain nous avons appris que sa soeur est morte quelques heures après son arrivée. Nous lui offrons sympathies et condoléances.

* * *

Samedi dernier c'était le tour des jeunes gens de l'école et des jeunes filles à jouer au "curling". Tous ceux qui pouvaient lancer une pierre ont pu jouer. Les gagnants pour les garçons furent ceux qui jouaient avec Jos. Cantin comme chef; les gagnantes avaient Hélène Lacharité comme chef. Tous se sont bien amusés et ont terminé leur amusement en dégustant, non sans entrain, de nombreux saucissons.

* * *

Le concours de "Nouveauté" s'est terminé jeudi soir. Il a commencé avec 24 équipes. Les quatre dernières équipes qui sont restées ont été classées comme suit: M. Crout, premier; M. Angus, deuxième; M. Gieg, troisième; M. le curé P.-E. Halde, quatrième. Chaque équipe a pu jouer au moins deux parties; les gagnants cinq et quatre parties.

* * *

MM. les chasseurs, n'oubliez pas, même si vous avez un permis de chasse et rapportez de la réserve un animal, de mettre bien précieusement en conserve la tête et la queue et de ne pas perdre un poil du dit animal, jusqu'à la première visite des officiers de police. Autrement vous courez risque de faire comme ce pauvre malheureux de McCreary qui a dû passer un jour et une nuit sur le chemin pour trouver à vendre ses deux chevaux pour $40, somme exigée pour payer l'amende à la cour de Dauphin. Deux jours auparavant, le fils de celui-ci avait été condamné à la cour de Sainte-Rose à $200 d'amende ou huit mois de prison, pour avoir été trouvé, par les mêmes officiers de police, avec une carabine dans sa voiture.

STE-ANNE DES CHENES

Une fête

Les élèves de notre couvent préparent une grande séance dramatique et musicale qu'ils donneront le 15 mars. Cette séance sera offerte au R. P. Mercier, curé, à l'occasion de sa fête. Il est connu depuis longtemps que ces soirées préparées par le zèle reconnaissant et ingénieux de nos bonnes Soeurs n'ennuient jamais, et, cette fois, on ne dérogera pas à la bonne coutume; qu'on se le tienne pour dit. Les paroissiens de Sainte-Anne ne l'oublieront donc pas et nos bons amis des paroisses voisines non plus. La séance commencera quelques minutes après l'arrivée du train.

SAINT-EUSTACHE

Le dimanche 26, quelques membres du choeur de chant, sous la direction de M. D. Létourneau, nous donnaient une très intéressante soirée récréative. Cette soirée nous a révélé certains talents que nous ne connaissions pas encore. Citons entre autres: Mlles Flavie Lachance et Virginie Allard, qui surent nous charmer, en rendant leurs parties de chant d'une façon magnifique.

Dans la pièce principale, il nous faut faire mention spéciale de M. Alfred Allard, qui fut un propriétaire idéal; Mlle Rosalie Lussier, dans la servante grincheuse, fut de première force. Disons en passant que cette demoiselle n'est pas à ses débuts, car elle a souvent joué sous la direction de nos bonnes Soeurs.

N'oublions pas de mentionner (Bébert) D. Létourneau, qui comme toujours nous a fait rire aux larmes, par la manière dont il a rendu son rôle et par ses chansons comiques.

M. J. Létourneau nous fit goûter de véritables chants dans les deux morceaux qu'il rendit si bien.

Les chants furent accompagnés d'une façon de maître par Mlles Rosalie Lussier et Armande Lachance.

A la fin de la soirée, M. le curé remercia tous les acteurs et demanda aux paroissiens de toujours encourager les jeunes dans leurs désirs de bien faire.

SAINT-NORBERT

La partie de cartes qui eut lieu dimanche soir, dans la salle du Collège de Saint-Norbert, et qui était organisée par les élèves du cours supérieur, fut un succès sous tous rapports, excepté le fâcheux accident qui survint à notre camarade Léo Perrault. Il y avait au-delà de cent personnes et la salle était comble.

Durant le temps où les parties se jouèrent, nos marqueurs, Gaston et Adrien Gendreau, Joseph Paillé et François Lord démontrèrent qu'ils étaient à la hauteur de leur tâche en faisant marcher les choses rondement, du commencement à la fin de la soirée.

Après plusieurs joutes, les points sont additionnés et donnent le résultat suivant:

Premier prix pour les messieurs, gagné par M. Joseph Turenne, et premier prix des dames, gagné par Mlle Claire Perreault.

Quant à M. Raymond Tellier et Mlle Thérèse Turenne, ils obtiennent pour partage le prix de consolation.

Un extra est gagné, par Mme Alexandre Saint-Germain et un autre par M. Georges Verrier.

Après un court intervalle, un bon goûter est servi; après quoi vient un joli programme musical auquel participent MM. Corriveau, Meunier, Laflèche, Mienville et Lamoureux, ainsi que Mme Corriveau et Mlles Laflèche et Gevaert.

En se divertissant agréablement, le temps passe bien vite et voilà que la soirée est terminée; alors M. Lamoureux remercie tous ceux qui y ont pris part et tous partent contents en se demandant: "A quand la prochaine? Nous reviendrons encore, car l'on s'amuse si bien à Saint-Norbert."

LETELLIER

Tableau d'honneur pour le mois de février

Grade XI — Berthe Comeault, 75; Gerald Moore, 70.

Grade X — Yvonne Gervais, 96; Catherine Forrest, 63.

Grade IX — Grace Empson, 83; Alma Cadieux, 75.

Grade VIII — Agathe Comeault, 85; Cora Barnabé, 84.

Grade VII — Imelda Saurette, 77; Ida Saint-Arnaud, 70.

Grade VI — Alphonse Saurette, 84; Marie-Reine Boissy, 80.

Grade V — Annette Dionne, 78; Thérèse Dionne, 75; Ida Graveline, 75.

Grade IV — Denise Houle, 72; Thérèse Parent, 67.

Grade III — Gabrielle Bruyère, 94; Marthe Bruyère, 91.

Grade II — Antoni Loiselle, 86; Alban Gallant, 75.

Grade I — (c) Georgette Béchard, 85; (b) Jessie Calder, 85; (a) Sydney Empson, 91.

AUBIGNY

Printemps...

Une corneille a été vue l'autre jour, on l'a entendue parfaitement; donc pas d'illusion possible... Mais illusion il y aurait à inférer de là que le printemps est arrivé à demeure. L'hiver ne fait que commencer, disent certains augures intempestifs, désagréables, ronchonneurs; ils peuvent avoir raison un peu, mais cette raison, ils ne devraient pas la donner ouvertement, en bonne diplomatie...

Courses remises

A cause du froid intense de dimanche dernier, les courses de chiens ont été renvoyées à dimanche prochain, si la température et la glace le permettent.

SAINT-LEON

Tableau d'honneur pour le mois de février à l'école Saint-Cléophas:

Grade VII — Eveline Boisvert, 84½; Germaine Boisvert, 84.

Grade VI — Gertrude Côté, 82½.

Grade V — Hélène Boisvert, 90.

Grade IV — Armand Côté, 80.

Grade III — Alice Boisvert, 86; Elodie Lemieux, 85; Aristide Boisvert, 83; Omer Lemieux, 79.

Grade II — Clément Nivon, 85; Célestin Lemieux, 85.

Grade I — Florica Lemieux, 88; Marie Nivon, 88; Gilbert Boisvert, 85.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Les membres de la famille Perras remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur bien-aimée mère.

SAN CLARA

La paroisse de San Clara (Duck Mountain), située à 12 milles de Togo, station du chemin de fer du C.N.R., est une paroisse qui a été longtemps ignorée et cependant c'est une des plus grandes du diocèse. Nous y comptons environ 150 familles catholiques. Le terrain est de première qualité; on y récolte tous les grains, en général la récolte n'a jamais fait complètement défaut. Ces dernières années, elle n'a pas été abondante, c'est vrai, mais c'est simplement dû à la mauvaise température comme partout ailleurs du reste. Tout de même la récolte a été au-dessus de la moyenne; le blé a été médiocre, mais l'avoine très belle, tandis que dans beaucoup d'autres districts l'avoine même a fait défaut.

Il existe encore des terres vacantes, terres de compagnies et de particuliers qui ne demandent qu'à être cultivées et qui rendront certainement du cinquante pour un. Il y a aussi des terres à vendre que l'on pourrait acheter à très bonnes conditions. Il nous faudrait de bons bras vigoureux pour les faire valoir.

Si quelques bons colons désirent venir s'établir à San Clara, ils peuvent s'adresser à M. Arthur Carrière, maître de poste, ou à M. Alphonse Lachance, marchand, qui se feront un plaisir de les renseigner.

* * *

Le 18 février, nous avions la visite de M. l'abbé Desrosiers, de Winnipeg. Malheureusement la nouvelle n'a pas été annoncée assez vite et beaucoup n'ont pu assister à la sainte messe du dimanche.

* * *

Nous avons eu, le 20 février, une soirée de paniers chez M. Jean-Baptiste Bouvier, qui a rapporté la jolie somme de $43.65.

* * *

M. l'abbé Desrosiers doit venir nous voir le 10 mars. Bon nombre de paroissiens auront le bonheur de faire leurs Pâques et d'assister à la grand'messe du dimanche.

* * *

Nous continuerons de parler de Sainte-Claire à l'avenir.

SASKATCHEWAN

GOUVERNEUR

Pauvre Gouverneur, qu'est-il devenu? On doit se le demander, et ce n'est pas sans raison, car depuis longtemps sa chronique est absente du journal. Et pourtant, les nouvelles, bonnes et mauvaises, ne manquent pas. Nous nous amusons, mais souvent des nuages viennent interrompre ces amusements. Ce sont les Ku Klux Klan qui font des leurs. Ils ont ouvert une école séparée dans l'église protestante, parce qu'un crucifix suspendu au mur de l'école leur offusquait les yeux.

Bravo pour notre dévouée institutrice, Mlle Jeanne Le Seach, qui sait affronter toutes ces attaques! Bravo aussi pour nos commissaires qui se sacrifient pour aller chercher recours tantôt au bon M. le curé Poirier, de Ponteix, tantôt au bon M. le curé de Cadillac! Bravo aussi pour ceux qui sacrifient même leur position pour défendre notre religion, notre langue et nos quelques droits!

En janvier 1927, M. A.-M. Valcourt, gérant de la "Kennedy Lumber Co.", avait eu la bravoure d'aller replacer sur le mur de l'école un crucifix qui y avait été volé. Le Ku Klux Klan lui fait payer aujourd'hui son acte courageux. La manoeuvre dirigée contre lui a réussi. Pendant dix jours il a souffert moralement de toute espèce de faux rapports si bien machinés que les plus intelligents pouvaient s'y laisser prendre, et finalement on lui a fait perdre sa position, après l'avoir dépouillé de sa maison et de son automobile.

La population entière de Ponteix et de Gouverneur offre ses sympathies en même temps que ses félicitations à notre malheureux compatriote. Les Chevaliers de Colomb promettent de lui venir en aide pour poursuivre le chef de la bande.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Une délégation spéciale composée de MM. Sauvé, T. Taylor et Ernest Gagnon a été envoyée à Ottawa avec la mission de rencontrer le ministère fédéral pour l'intéresser au cas de la rivière Seine. La Seine dépend du fédéral, comme toutes les rivières et fleuves navigables. Chaque année la Seine déborde et cause des dommages considérables à la ville et à la campagne. La délégation demandera au gouvernement d'essayer de remédier à ce triste état de choses. Les délégués sont partis mardi dernier.

"Polyeucte" au Collège

Pour jouer "Polyeucte" sur une scène de collège, il faut forcément "l'arranger". L'audace peut sembler grande d'oser toucher au grand Corneille et l'œuvre, plus que "chanceuse". Mais, ou Corneille sera banni, même dans sa pièce la plus chrétienne, de nos scènes de collège, ou il faut de toute nécessité en venir là.

Cependant, même ainsi traité, "Polyeucte" subit avec succès — l'expérience le prouve — les feux de la rampe. Il y perd bien une belle scène ou deux, qui sont irremplaçables, mais le fonds de la pièce, le thème maître demeure, car il faut se rappeler que Corneille a écrit "Polyeucte, martyr" et non "Pauline", quoi qu'aient voulu nous faire croire certains "grands" interprètes des scènes européennes qui accentuaient à plaisir les côtés humains d'une pièce qui, dans la pensée cornélienne, est avant tout un miracle de la grâce. Par ailleurs, on gagne ceci, que la tragédie se trouve débarrassée du jargon amoureux de l'époque, qu'il nous est difficile de supporter, et que toute l'oeuvre, conçue pour des auditoires aux longues patiences, s'en montre considérablement allégée.

La pièce "arrangée" fut donnée, il y a déjà longtemps, et aux applaudissements de tous, à Saint-Boniface et au Collège Sainte-Marie de Montréal. Mais "l'arrangement" qui avait prévalu jusque là prêtait inutilement flanc à la critique; Pauline devenait "un ami" de Polyeucte, et l'on se demandait à bon droit comment l'amitié pourrait revêtir l'armure de l'amour et s'y mouvoir à l'aise. De plus, cette amitié semblait bien anormale et, pour plusieurs, déplacée.

Nous osons aujourd'hui présenter un nouvel arrangement qui, s'il est loin d'avoir toutes les qualités, se recommande du moins par l'absence des défauts précités.

Il comporte, dans ses grandes lignes, la substitution de l'amour filial et paternel à l'amour conjugal. Pauline devient Barcine, jeune enfant, fils de Polyeucte. L'amour qu'il a pour son père n'aura pas les violences sublimes de celui de Pauline pour Polyeucte, mais il en pourra garder toute l'ardeur, toute la tendresse et toute la profondeur. Le seul changement important qu'entraîne cette substitution est l'ablation d'une bonne partie du second acte. Partie qui, de l'aveu de tous, est ce qu'il y a de plus faiblement dramatique dans la pièce. L'ajustement des autres rôles à la nouvelle situation a pu se faire sans presque toucher au texte primitif.

Pour compenser ces pertes, qu'il faut loyalement reconnaître, on a introduit du chant, mais là seulement où l'on pouvait naturellement l'attendre. L'unité de la pièce n'en subit aucune atteinte, pas plus d'ailleurs que de l'arrangement plus haut expliqué. On a eu à coeur de donner, non des tableaux détachés, ou de l'opéra, mais une tragédie aux trois unités classiques organiquement une et vivante.

L'interprétation en sera confiée à des collégiens. Ils y mettront l'ardeur neuve, la chaleur naïve, la sincérité juvénile que l'on regrette parfois chez les professionnels de la scène; ils y apporteront aussi, il faut s'y attendre, les défauts de l'inexpérience et de la jeunesse, lesquels cependant se pardonnent presque avec plaisir.

Enfin, à la lumière d'événements par trop actuels, on n'a pu oublier que l'ère des martyrs n'était pas close, et qu'on ne pouvait mieux communier à l'héroïsme de nos frères mexicains qu'en choisissant le "Polyeucte martyr" du grand croyant que fut Corneille.

Et, faisant d'une pierre deux coups, on a voulu offrir cet humble effort, en témoignage de vénération, à notre vaillant et éprouvé archevêque, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Les conférences de l'Union Canadienne

Dimanche soir a eu lieu, sous les auspices de l'Union Canadienne, une conférence donnée par M. Placide Bertrand, voyageur de commerce bien connu, qui a entretenu l'auditoire choisi qui s'intéresse à ces causeries, sur le Sieur de La Vérendrye. M. Bertrand a montré La Vérendrye à l'aurore de sa vie, alors qu'il fut surtout un soldat; ensuite il nous le fait voir comme découvreur aux prises avec toute espèce de difficultés que sa grande âme lui fait pourtant surmonter. Nous assistons ensuite à la série des voyages qui immortalisent La Vérendrye.

M. Bertrand croit que La Vérendrye n'est pas le premier blanc qui ait vu les plaines de l'Ouest. Ce serait, d'après lui, Radisson, et le conférencier donne des preuves à l'appui de cette thèse hardie. La Vérendrye est tout de même le véritable découvreur venu avec une mission officielle, et à ce titre il a droit à notre reconnaissance qui doit être faite de fierté et d'amour.

Dans une seconde partie, M. Bertrand nous parle des fils de La Vérendrye et de leur voyage aux Rocheuses. Beaucoup de points intéressants sont éclaircis et l'on voit que le conférencier a dû consulter une masse de volumes et qu'il s'est bien renseigné. Il procède avec ordre.

Le travail de M. Bertrand paraîtra sous peu dans le "McLean's Magazine" et nous y renvoyons ceux qui voudraient mieux se documenter.

M. l'abbé d'Eschambault avait présenté l'orateur à l'auditoire et avait insisté sur l'exemple donné par M. Bertrand qui sait sortir de ses préoccupations professionnelles pour se livrer à l'étude de l'histoire et des questions sociales.

M. L.-P. Gagnon remercia en termes heureux le conférencier et dit toute son admiration pour les hardis découvreurs et montra comment nous devions chérir leur mémoire.

Au début de la soirée, Mlle Evelyn Beaulne avait joué un très joli morceau de piano qu'elle avait rendu avec une maîtrise superbe.

M. Bertrand avait divisé sa causerie en deux parties et au milieu il avait invité M. Jutras à chanter les chansons de canots d'autrefois, ce que M. Jutras fit avec beaucoup de succès. M. Jutras chanta encore, à l'issue de la conférence, deux jolies chansons de Botrel, et il fut vivement applaudi.

M. le président de l'assemblée annonça ensuite que la prochaine conférence aurait lieu le 18 mars et qu'elle serait donnée par M. de Froment, qui arrive d'un voyage en Asie et qui nous parlera du Japon et des autres régions qu'il a eu le bonheur de visiter.

Les cartes chez les Forestiers Catholiques

Notre dernière soirée a obtenu le meilleur succès. Tous se sont amusés avec le plus parfait entrain et se sont promis de se rencontrer encore.

Les gagnants de cette soirée ont été: 1er prix des dames, Mme O. Faille; 2me prix, Mme V. Bourbonnière. 1er prix des messieurs, M. A. Tétreault; 2me prix, M. O. Rhault. Prix de raffle, Mlle Mousseau.

La prochaine partie aura lieu dimanche soir 11 mars, à 8 heures, dans la salle des Forestiers Catholiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Les quelques Canadiens français établis sur les bords de la rivière Rouge en 1871, en célébrant leur fête nationale le 24 juin de cette année-là, accomplissaient un acte patriotique. Quelques mois plus tard l'on fonda la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, la plus ancienne des sociétés nationales de l'Ouest Canadien. De cette époque jusqu'à 1916, notre société a été le point de ralliement des nôtres dans notre province, elle a contribué largement à tous les mouvements religieux et nationaux.

A la suite des événements pénibles de 1916, elle a cédé pour ainsi dire le pas à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Cependant le 24 juin n'a jamais été oublié. Il y a deux ans les membres de l'exécutif ont obtenu l'incorporation de la société, afin de promouvoir plus sûrement l'érection d'une salle paroissiale dans notre cité. Les efforts ont été un peu lents, à cause des conditions actuelles. L'érection de cette salle s'impose et nous en constatons tous les jours la grande nécessité.

Rendons-nous à nos sociétés nationales ce qui leur est dû? C'est à elles que nous allons demander secours pour le maintien de nos institutions religieuses et nationales et la Société Saint-Jean-Baptiste se rend toujours à ces appels. Ne lui devons-nous pas plus que nous ne faisons? Donnons-lui notre appui entier et nous aurons accompli notre devoir.

UN ANCIEN.

Tirage

Le tirage de la superbe nappe que l'on fait rafler en faveur des RR. SS. Carmélites aura lieu vendredi soir à la sacristie, après le chemin de croix. Mgr Jubinville fera le tirage en présence des dames qui se sont occupées de la raffe et de tous ceux qui aimeraient à y assister.

Baptêmes

Le 10 février — Paul, né le 8 de ce mois, enfant de Lester Krell et de Marguerite Parenteau. Parrain et marraine: Lino Ritagliotti et son épouse.

Le 13 février — Joseph-Paul-Alexandre, né le 12, enfant d'Arthur Carrière et d'Ida Saint-Germain. Parrain, Alexandre Carrière; marraine, Léocadie Jérome.

Le 17 février — Marie-Phyllis-Lorraine, née le 2 février, enfant d'Arthur Primeau et de Marie-Rose Tétreault. Parrain, David Tétreault; marraine, Eléonore Primeau.

Le 19 février — Marie-Ange-Léona-Valentine, née le 12 février, enfant de Philippe Mondor et de Claire Desmarais. Parrain et marraine: Rosario Mondor et son épouse, née Régina Bessette.

Le 26 février — Adélin-Joseph, né le 19 février, enfant de Joseph Fourneaux et de Julie Colle. Parrain et marraine: Jules De Cruyeneare et son épouse, née Julie Fourneaux.

Le 26 février — Madeleine-Jeanne-Yvonne, née le 17 février, enfant de Pierre Raimbault et de Julienne Hermary. Parrain, Jean Brunteau; marraine, Jeanne Hermary.

Le 26 février — Edouard-Barthélemy-Jean-Adam, né le 2 février, enfant de Barthélemy Thurston et de Délia Tanguay. Parrain et marraine: Joseph Tanguay et son épouse, née Exilia Goulet.

Le 28 février — Marie-Thérèse-Eulalie, née le 27, enfant de Télesphore Ethier et de Stéphanie Dupras. Parrain, Joseph-Edouard Labossière; marraine, Marie-Anne Dupras.

Le 4 mars — Joseph-Denis-Marcel-Eugène, né le 26 février, enfant de Georges Marcoux et de Blanche Antaya. Parrain, Denis Antaya; marraine, Simone Antaya.

Sépulture

Le 28 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Andrée-Eileen, décédée le 26 février, à l'âge de 2 ans, fille de Wilfrid-A. Boivin et de Maud Raymonda.

PETITES NOTES

M. et Mme Onésime Leclerc, rue Deschambault, ont eu la douleur de perdre leur fille Simone, âgée de 16 ans, décédée subitement lundi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Nos sympathies à la famille.

* * *

Les substantielles provisions reçues à l'Hospice Taché sont une preuve évidente que leurs nombreux amis n'oublient pas les vieillards et orphelines. Les Soeurs qui se dévouent à l'oeuvre en sont enchantées et disent un merci du coeur à tous les généreux donateurs.

UNION CANADIENNE

Notre journal

La "vie" vient de paraître. C'est le troisième numéro, celui de mars. Le journal comprend cette fois-ci un article de fond, suivi des rapports des diverses sections avec un retour en arrière sous la rubrique "Il y a dix ans" et les canigrammes bien connus. La "Vie" se vend 5 sous le numéro et est distribuée gratuitement aux membres en règle. L'on peut s'abonner pour 50 sous par année.

Une partie mémorable

Nos porte-étendards ont des succès et des revers. Ils se sont fait battre par le "North Star Oil" et ils ont vaincu une autre fois encore les sympathiques joueurs de la "St. Boniface Hardware". Les finales de la ligue se joueront bientôt et nous en serons.

Mais que sont ces parties à côté de la partie de dimanche dernier, qui a mis aux prises les directeurs actuels de l'Union contre les anciens directeurs? Une lutte terrible, s'il en fut jamais, préparée par des provocations incessantes, des défis pleins de morgue ou de fierté légitime.

Dimanche, à 5 h. 30, ce fut l'heure fatidique marquée par le destin où se présentèrent sur la glace les joueurs aux traits sévères. La hache de guerre était déterrée encore une fois! La Ligue des Nations ne peut empêcher ces combats sanguinaires. A 5 heures et 40 minutes et 2 secondes la rondelle était lancée aux joueurs affamés de prouesses et la bataille commençait.

Ce fut rude. D'un côté Roméo, notre échevin, Bibeau, du Garage Bibeau, Roland, digne du chevalier immortel, Plamondon, et enfin, petit mais effectif, Dupas, résolu à mourir plutôt qu'à être vaincu.

Nos directeurs n'étaient pas moins bien partagés. Notre président illustrait l'aile droite. Le centre était brillamment tenu par notre chapelain et l'aile gauche battait aussi régulièrement avec Henri Pambrun. Une défense formidable où l'on voyait luir les dents féroces de Lambert et l'oeil mortel de Dubreuil! Deux gardiens de buts avertis et aussi froids que des Ecossais (pas tous les deux dans le même but, bien entendu!) MM. A. Marcoux et Eugène Lemay.

L'histoire dira que le premier point fut compté par les directeurs actuels, mais que les anciens, reprenant courage, égalisèrent bientôt le résultat. Dans une seconde période excessivement mouvementée, les "actuels" comptèrent de nouveau, mais bientôt les "anciens" firent de même! Enfin, après un temps indéfini où personne ne put compter, il fut décidé que l'on arrêterait au premier point. Le chapelain, qui avait peut-être, plus de grâces d'état, lança la rondelle et elle pénétra gentiment sous les pieds du gardien, une immense acclamation remplit les airs. Les directeurs actuels avaient vaincu.

Les anciens se reprendront, paraît-il, et appelleront à leur aide de vieux joueurs qui laissent s'atrophier au "bridge" un talent naturel pour le noble sport canadien.

Oeil humain et télévision

L'inventeur de la télévision, M. John-L. Baird, avoue que l'oeil d'un gamin de Londres lui a permis de réaliser son rêve de télévision transatlantique. L'oeil de ce garçon faisait partie de l'appareil au moyen duquel Baird accomplit ses expériences.

"Il me fallut, dit-il, persuader un chirurgien de me donner un oeil humain qu'il venait d'enlever, si je voulais rivaliser artificiellement avec la nature.

"Dès qu'il m'eut remis l'oeil désiré, je sautai dans un taxi et courus à mon laboratoire. En moins de quelques minutes, l'oeil était dans l'appareil. Je fis passer le courant et les ondes de télévision. L'image traversa la lentille humaine en moins d'une demi-heure. Le lendemain, le nerf visuel avait perdu toute sa sensibilité, mais l'expérience m'avait permis de faire la preuve de ma théorie."

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Feuilleton de la Liberté

BADINAGE

JEAN DE LA BRETE

Numéro 5

Quant à grand'mère, que j'ai suivie un instant, elle s'est promenée avec grande joie dans ses greniers, dont elle n'a vu que la beauté et les vastes proportions. Elle s'est assise, pour se reposer, sur un vieux coffre, a mis ses lunettes et, aussi tranquillement que dans son salon, a lu "De l'emploi du temps" de Mme de Genlis, qui se connaissait si bien en toute chose, une seule petite exceptée: car il me paraît qu'elle eût pu commencer par apprendre à ne pas trébucher en marchant dans la vie. C'est grand'mère qui, avec beaucoup de détails, m'a raconté l'histoire de ses amours, et, à mes cris indignés, elle m'a répondu tranquillement:

"Que veux-tu? ma petite-fille, ce n'était point joli, mais dans ce temps-là!..."

Voilà, voilà! la tolérance nous perd, les nations se démoralisent et Claude, ton amie, se sent en voie d'intolérance farouche. Je suis d'une humeur à prendre en grippe Genlis, la cave, le grenier, la maison et tout ce qu'il y a dedans.

Mais je divague! chantons nos moutons, comme Mme Deshoulières.

"Dans la cave! répondit Mme Jamin de plus en plus consternée.

— Parfaitement.

— C'est que c'est bien dangereux, allez, mademoiselle! Si elles tombaient!...

— Elles vont nous revenir en miettes, évidemment, répliquai-je avec gravité. En attendant je vais les sonner."

Et j'entrai dans la grande cuisine, voûtée et enfumée, pour mettre en branle la cloche qui nous appelle, chaque jour, à nos devoirs domestiques.

"Vous avez l'air au désespoir, madame Jamin, dis-je en m'arrêtant.

— Ah! mademoiselle, il se passe tant de vilaines choses, allez!

— Eh bien, qu'est-ce que cela vous fait?

— Ça ne me fait rien à moi... mais c'est tout de même triste. Le monde est bien méchant, et vous êtes bien jeune, mademoiselle Claude, tenez!

— Vraiment? dis-je en dressant l'oreille. Qu'est-ce que vous voulez dire, madame Jamin?"

La bonne femme secoua la tête d'un air navré.

"Il faut se surveiller quand on est jeune, mademoiselle.

— Enfin quelle est votre idée? dis-je en m'impatientant. Mais voici grand'mère qui appelle; montez dans sa chambre, quand Mme de Lines passera ici, je lui dirai d'aller vous rejoindre."

Ma mission remplie, l'incident me tourmentait et, sous la consternation mystérieuse de maîtresse Jamin, je flairais un danger. J'allai m'asseoir sous la fenêtre ouverte de grand'mère, sur le rebord d'un timbre qui sert de déversoir aux eaux des gouttières. Mais maîtresse Jamin parlait aussi bas qu'un criminel poltron qui avoue ses turpitudes, et je me désespérais quand Mme de Lines me tira d'embarras.

"C'est à n'y pas croire! s'écria-t-elle. Comment voulez-vous qu'ils s'aiment? Ils se connaissent trop."

Le scepticisme du mot ne te paraît-il pas plaisant?

"Le monde disent qu'ils sont en grandes amitiés, reprit Mme Jamin de sa voix ordinaire. Je voyais bien que vous n'y pensiez pas, c'est pourquoi que je suis venue vous le dire.

Jamin ne voulait pas, mais je trouve qu'il n'avait point raison.

— C'est bien simple, Laure, dit grand'mère, j'écrirai à M. de Chétigné pour que son fils ne vienne plus aussi souvent ici.

— Si vous ne voulez pas du mariage, vous ferez bien, madame, car le monde sont si méchant! un malheur est vite arrivé, allez!"

A ces mots que je n'ai pas bien compris, car je ne vois pas trop quel malheur peut nous menacer, grand'mère et Mme de Lines ont jeté des cris perçants.

"Ah çà, s'écria grand'mère en colère, êtes-vous folle, maîtresse Jamin? Allez-vous venir me dire qu'on manque de respect à ma petite-fille et qu'elle puisse être soupçonnée?

— Non, non, non, madame, pour sûr! répondit la bonne femme avec épouvante. Mais vous savez bien comment sont le monde par icite. On sait bien tout de même que M. Hervé vient pour le bon motif.

— Il ne manquerait plus qu'on crût le contraire! s'écria Mme de Lines. C'est par trop absurde!

— Il n'y a pas de doute, répondit Mme Jamin, qui, ne sachant plus comment se tirer de la façon bête dont elle avait commencé ses révélations, s'embourbait à chaque mot. Seulement, dans votre grand rang, vous n'avez point la même liberté que chez nous. Hier il était nuite tout à fait quand vos fermiers ont vu Mlle Claude et M. Hervé entrer dans l'église, où ils sont restés longtemps.

— Pardi, la belle affaire! répondit grand'mère. Ils sont allés assez de fois regarder ensemble saint Coqueluchon!"

En ce moment, Mme de Lines se pencha à la fenêtre, et, en m'apercevant, la ferma vivement.

J'étouffais de colère! Soupçonnée de quoi?

J'aurais étranglé avec bonheur cette affreuse bonne femme qui venait déranger nos plans, révéler notre innocente équipée, et préparer le terrain à M. de Chétigné de telle sorte qu'il serait probablement reçu comme le peut être le diable, quand il imagine de plonger dans un bénitier!

Cependant son intention était bonne: elle pensait rendre service en racontant les propos des paysans, qui sont, dans notre contrée, curieux comme des nonnes, cancaniers comme on ne l'est pas et méchants comme la gale.

Néanmoins, quand elle partit, mon premier mouvement fut de courir à elle afin de la secouer, au moral, j'entends, comme les pommiers de notre jardin. Mais je réfléchis qu'on ne traite pas avec cette désinvolture un aussi vieux serviteur et que, d'ailleurs, si elle était bête, il fallait m'en prendre à la nature, qui devrait bien un peu mieux entendre l'intérêt des hommes, en déposant un bon grain d'intelligence dans toutes les cervelles.

Le déjeuner, qui sonna, fit diversion au tumulte de mes pensées. Je m'assis à table sans le moindre embarras, car j'avais pris subitement la résolution de tenir tête à l'orage et de dire, avec la plus grande simplicité, qu'aimant Hervé j'entendais l'épouser.

Mais, à ma profonde surprise, je n'eus pas besoin de me débattre; grand'mère et Mme de Lines avaient tout bonnement décidé de régler entre elles cette petite affaire.

Après le déjeuner, grand'mère appela René et lui dit, en tirant une lettre de la poche de son tablier:

"Quand vous aurez dîné, René, vous porterez cette lettre à Chétigné.

— Sortir par cette chaleur-là! comment madame veut-elle que je fasse?

— Ce n'est pas bien loin... mais prenez Pâté si vous voulez.

— Monter sur Pâté!... pour qu'il me fiche par terre et que je revienne avec des côtes de moins!

— Eh bien, allez à pied, sur la tête ou sur les mains, comme vous voudrez! répondit grand'mère qui s'impatientait.

— Hon! sur la tête, ce serait bien fatigant, répondit le bonhomme d'un ton goguenard, et sur les pieds, ça me dérange de mon ouvrage. J'ai à bêcher mes pommes de terre et à pomper de l'eau dans le grand bassin pour arroser.

— Enfin, s'écria grand'mère en frappant du pied, je vous aurais dit de sarcler que vous m'auriez répondu que vous vouliez monter sur le clocher de Sizay! N'y allez pas! je vais charger le fermier de la commission.

— C'est ça!... comme si je n'étais pas capable de la faire... Allons, que madame me donne la lettre, je vas y aller tout de même."

Grand'mère, sciemment ou non, avait employé le plus sûr moyen d'être obéie. Il y a toujours eu un terrible antagonisme entre la cuisine et la ferme; or il suffit qu'on ait l'air de protéger Capulet pour que Montaigu déploie au plus vite un zèle extraordinaire.

"En attendant, pensai-je, il y a des chances pour que M. de Chétigné soit ici avant d'avoir reçu la lettre."

Les domestiques, en effet, n'avaient pas fini de dîner quand un vieux panier, dont les jantes ne tiennent guère et dont la couleur ne se peut plus deviner, entra dans la petite cour, dont la porte avait été précipitamment ouverte par Marie la Vache, et s'arrêta devant la porte de la salle à manger.

Mme de Lines tricotait dans le salon, et grand'mère, confortablement installée dans un grand fauteuil, avait laissé tomber son livre sur ses genoux et faisait son petit somme digestif, un mouchoir étendu sur son visage pour se préserver des mouches.

"Quoi! qu'est-ce? qu'y a-t-il, mes enfants?" dit-elle en s'éveillant.

L'arrivée de M. de Chétigné parut émouvoir Mme de Lines, pendant que grand'mère disait avec tranquillité:

"Ce n'était pas la peine d'écrire, Laure.

— Vous m'aviez écrit? pour quelle raison?" demanda M. de Chétigné.

Mais, avant de donner aucune explication, on me mit à la porte, comme si ma destinée, qui allait se jouer sous ces voûtes centenaires, ne devait pas plus m'intéresser que celle du Grand Turc.

J'allai promener mon anxiété derrière l'église, où se trouvait, dit-on, le cimetière des moines. C'est un coin sauvage, dans lequel les framboisiers viennent en touffes épaisses; mais l'herbe y est dure et la terre mauvaise, bien que les cyprès, les sureaux et les lilas y vivent à l'aise. Deux grands tilleuls, dont les branches basses caressent le sol, donnent une ombre impénétrable. En face d'eux, dans l'angle d'un mur, grand'mère a fait faire une niche dans laquelle a été déposée une statue de la Vierge qu'une vitre protège de l'humidité. Des lauriers-tins, des lilas blancs entourent ce petit sanctuaire, et des cerceaux de barrique, disposés en dôme au-dessus de la niche, sont recouverts d'une viorne odorante. C'est l'endroit favori de grand'mère, qui quotidiennement, dans la belle saison, y vient dire ses prières. Quand on a gravi les marches de gazon qui mènent à la Vierge, on dépasse le mur de toute la tête, et il m'est arrivé souvent de grimper des tas de bourrées, toujours déposés en été de l'autre côté du mur, pour descendre dans le chemin extérieur. C'est la prouesse que j'ai exécutée une fois encore, sans souci de ma dignité, et j'allai attendre la voiture de M. de Chétigné dans l'avenue carrossable qui relie le Vauiné à la route.

Malheureusement pour mes intérêts, je n'attendis pas longtemps. En m'apercevant, le bon bourgmestre descendit de son carrosse et, s'approchant de moi, répondit à mes questions pressantes:

"Ça va mal, Claude, très mal!

— Mais vous savez ce qui s'est passé hier entre Hervé et moi? m'écriai-je.

— Oui, mon enfant, me dit-il en me prenant la main avec tendresse, mais ni Mme Azay ni votre cousine n'ont bien accueilli ma demande. Elles ont été glacées, surtout Mme de Lines. Je me croyais en Sibérie, ajouta-t-il avec un fin sourire.

— Vous n'êtes pas au milieu des glaces avec moi! dis-je avec chaleur. Vous comprenez que rien n'est perdu, c'est la première impression. Je ne pense pas qu'on veuille disposer de ma personne sans me consulter, ajoutai-je, les yeux brillants de colère.

— Eh bien, eh bien, voulez-vous bien être sage! me répondit-il avec son beau calme flamand. Allez trouver ces dames, c'est elles et non moi qui doivent vous rendre compte de ma visite."

En approchant du salon, par le jardin, j'entendis quelques bribes d'une conversation animée.

"Nous ne devons pas y consentir Agathe, disait Mme de Lines; c'est la jeter dans une position misérable.

— Sans aucun doute, elle ne peut pas épouser un homme aussi laid, répondait grand'mère. Elle aurait des enfants affreux!

— La pauvre petite! à vingt ans, accepter une vie de soucis et de privations!

— Ses filles seraient des laiderons, jamais elle ne trouverait à les marier."

Que te semble de cette sollicitude pour des êtres qui ne vivront peut-être jamais? Amusante affaire que l'esprit humain!

Mme de Lines, après un grand effort sur elle-même, me mit au courant de la situation.

"Je le savais dis-je franchement. C'est moi qui ai dit hier soir à Hervé de demander ma main aujourd'hui. Nous nous aimons.

— Tu l'aimes?... lui en as-tu fait l'aveu? demanda Mme de Lines.

— Il m'a questionnée... j'ai répondu la vérité naturellement.

— Ce n'est point joli, dit grand'mère indignée; une demoiselle ne doit dire ça qu'à son mari.

— Alors elle n'est plus une demoiselle, grand'mère! Et pour devenir mari, il faut bien qu'il sache un peu à quoi s'en tenir.

— Mais Hervé ne peut pas devenir ton mari, reprit Mme de Lines avec agitation. Comment peux-tu supposer, ma pauvre enfant, que nous te livrerons au triste sort d'un avenir à peine assuré, de goûts continuellement contrariés faute d'argent, de l'ennui écrasant d'une existence sans distractions de ton âge? Est-il de notre devoir d'accepter que tu t'étioles à tout jamais, coeur, corps, intelligence, dans une maison mortellement triste d'où tu ne pourrais plus sortir?..."

Le ton et la forme étaient postivement éloquents.

"M'étioler! dis-je sans frissonner devant le tableau épouvantable que Mme de Lines dessinait à grands traits d'après des souvenirs personnels. Je ne m'étiolerai pas plus que je ne l'ai fait jusqu'ici. Cette vie répond à mes goûts... et j'aime! ajoutai-je dramatiquement.

— Tu aimes?... tu le crois du moins, répondit Mme de Lines. C'est donc hier soir que tu as fait cette sottise?

— Sottise pleine de douceur, dis-je en souriant, et accomplie sous l'égide de saint Coqueluchon, qui avait l'air, je vous assure, de plaider en faveur de notre folie.

— C'est extraordinaire, Laure, reprit grand'mère qui, lorsqu'elle est déroutée par quelque fait, s'adresse toujours à ma cousine; je suis très mécontente de ma petite-fille.

— Sérieusement, Claude, reprit Mme de Lines, tu as commis une étourderie. Elle n'ira pas plus loin parce que tu as affaire à un homme bien élevé, mais maintenant n'en parlons plus. Dans trois jours, nous écrirons poliment le résultat de nos réflexions à M. de Chétigné, et ce résultat ne peut être qu'un refus."

Je tombais des nues! c'était inouï, réellement, de s'imaginer que les choses se passeraient ainsi sans révolte et sans cris.

"Prenez garde! dis-je, commençant à m'émouvoir sérieusement. Je n'ai pas un caractère léger; quand je dis que j'aime Hervé, c'est que je suis sûre de l'aimer, et je veux, je veux l'épouser!"

A ces mots, prononcés d'un ton très ferme et très ému, grand'mère et Mme de Lines se regardèrent d'un air consterné.

"Tu ne peux pas te marier sans mon consentement, dit grand'mère.

— Je le sais bien, ma chère grand'mère, et Dieu sait que je n'en ai nul désir! Mais il faut que vous le donniez, ce consentement. Ne vous êtes-vous pas trouvée heureuse au Vauiné, où vous avez toujours vécu simplement? D'ailleurs, nous avons déjà fait notre budget, nous sommes des gens pratiques, je vous assure! Hervé écrit un livre qui aura peut-être un grand succès; ce sera l'ouverture d'une nouvelle existence pleine d'intérêt, et une source de fortune.

— Les savants passent leur vie à tirer le diable par la queue, répondit grand'mère d'un air distrait.

— Eh bien! si nous sommes enchantés de la tirer, cette queue, cela ne regarde que nous!

— Ton Hervé est laid! reprit grand'mère d'un ton concluant.

— Mais ce n'est pas vous qui l'épouserez, grand'mère! m'écriai-je avec désespoir. Sa figure me plaît à moi! et je vous assure que vous êtes seule à le trouver laid, parce que n'aimez que les hommes d'une beauté exceptionnelle. Je vous répète que, depuis des années, j'ai la plus vive affection pour Hervé, et que mes rêves d'avenir n'ont jamais varié.

— Tu y pensais donc quand tu as refusé ce bon parti de l'autre jour? demanda Mme de Lines.

— J'y pense depuis six ans", répondis-je avec tranquillité.

Ma pauvre cousine avait l'expression penaude de l'astrologue qui, en regardant les étoiles, s'est laissé choir dans un puits. Au fond de sa citerne, elle réfléchissait avec un bien grand étonnement aux cas terrestres dont le plus surprenant est assurément celui d'une fille de vingt ans et d'un homme de vingt-six qui, se voyant quatre fois par semaine dans l'intimité de la campagne et des souvenirs, en profitent pour s'aimer. Tu conviendras qu'il y a bien de quoi précipiter un astrologue dans un bain glacé.

Grand'mère, ébranlée, se tourna vers ma cousine:

"Elle a l'air d'être sérieuse, Laure!

— Eh bien, Claude, dit Mme de Lines sortant de son puits et parlant avec la résolution de quelqu'un qui se décide, jusqu'à nouvel ordre, à ne vivre ni dans les nuages ni dans l'eau, ainsi qu'il en a été souvent pour elle en face de graves décisions... eh bien, Claude, nous allons causer ensemble, ta grand'mère et moi, et, ce soir, nous te parlerons de nouveau de ce triste mariage.

— Triste mariage quand on s'aime! m'écriai-je. Nos familles, nos goûts, nos situations sont assortis; ensuite...

— Bien, bien! interrompit Mme de Lines avec impatience. Maintenant que nous connaissons ta pensée, laisse-nous causer."

Crois-tu, par hasard, que le résultat de leur méditation ait été bien satisfaisant? Le soir, ma cousine, soutenue par grand'mère, m'a tenu ce discours:

"Mon enfant, nous avons beaucoup réfléchi, et nous ne pouvons pas te permettre de jouer ta vie entière sur un sentiment qui pourrait bien n'être qu'une illusion, puisque tu ne vois, pour ainsi dire, qu'Hervé. Ne te récrie pas... tu viens d'avoir vingt ans, dans onze mois tu seras majeure, et si, dans ce temps-là, tu n'as pas changé d'avis, nous reparlerons du projet. Nous allons écrire dans ce sens à M. de Chétigné, en le priant de faire cesser les visites de son fils.

— Ne plus le voir!... m'écriai-je avec terreur.

— Du moins, aussi souvent... il viendra, avec son père, c'est-à-dire plus cérémonieusement.

— C'est amusant! dis-je avec un visage allongé, et sentant bien que la décision ne pouvait plus être combattue.

— Bah! petite-fille, si tu l'épouses tu le verras bien assez dans ta vie!" m'a dit grand'mère, qui est généralement pessimiste quand il s'agit de la vie maritale.

Comme c'est consolant pour le présent! Ne trouves-tu pas que, moins les parfums et les fleurs, je ressemble à une victime antique sacrifiée à un dieu bien aveugle et bien stupide?

Ma vie délicieuse... c'en est fait! Oh! ma chère, un seul homme a été sage sur cette terre: c'est Diogène et son tonneau. Puisque les hommes, pour se bien diriger eux-mêmes, ont absolument besoin d'un modèle, on devrait toujours leur présenter ce sage qui savait si bien simplifier la vie et qui n'aurait même pas eu besoin de 6,000 francs de rente pour vivre content! Et s'il avait voulu épouser une fille sans le sou, il l'eût fait séance tenante, et aux grand'mères ou aux cousines qui se fussent jetées devant lui pour l'en empêcher, il eût crié avec la simplicité de langage qui le caractérisait: "Otez-vous de mon soleil!"

Après quoi, il eût fourré sa femme dans le tonneau, lui après, fermé la porte, s'il y avait une porte, et laissé les protestations de la prudence humaine s'évaporer en vains sons.

Ces païens nous étaient bien supérieurs. Adieu; mon état d'âme est une catastrophe.

VIII

15 août.

Elle est précieuse ton amitié, si c'est ainsi que tu me soutiens! Comment, ma petite, tu oses me dire que ma famille agit avec sagesse en me privant pendant un an de mon bonheur!... Et pourquoi? Un automne, un hiver, un printemps passés sur mon amour pourront-ils le détruire? Qu'espère-t-on? Les persécutions ont toujours multiplié les croyants en toutes religions! depuis huit jours, il me semble qu'un grand vent a soufflé sur ma flamme et l'a fait monter jusqu'aux nues.

Néanmoins je dois te dire que, dans mon désespoir, je n'ai ni déchiré mes vêtements, ni couvert ma tête de cendre. La justice m'oblige à avouer également que la persécution n'est pas atroce, et que j'ai pleuré d'attendrissement toute une soirée après avoir entendu Mme de Lines confier à grand-mère qu'elle était décidée à vendre quelques obligations afin d'avoir les moyens de me distraire si ma tristesse augmentait.

"Avec cet argent, nous pourrons louer un petit appartement à Saumur et y passer l'hiver. Nous la mènerons aux bals de l'Ecole.

— Ce sera comme tu voudras, Laure", a répondu grand'mère.

Me vois-tu imposant un sacrifice à ces chères femmes, que j'aime de toute mon âme, pour me distraire d'une peine bien éphémère en somme! Onze mois sont promptement écoulés, et à peine ai-je découvert les projets dévoués de ma cousine que j'ai repris ma belle humeur et que je suis redevenue Gros-Jean comme devant.

Cependant, quand il est seul, Gros-Jean promène un front soucieux de par les champs. Il a découvert que "la vie a des cruautés bien inutiles", comme lui a dit un jour Mme de Lines, et, bien qu'il soit d'un naturel à ne se point grossir les choses, il soupire à fendre l'âme sur la privation qui lui est imposée.

Après cela, je me suis déjà aperçue que cette situation avait des douceurs étranges, des hasards et des surprises qui lui donnent tout le charme de l'imprévu.

Hier, par exemple, en sortant par la petite porte du bois, je me suis trouvée en face de Rossinante. Bête et cavalier, immobiles devant la terre promise, rêvaient avec mélancolie au jour trop lointain où Jéhovah abattra les murailles. Cette petite porte, ouverte à l'improviste, était un aperçu des délices à venir, et tu m'avoueras que, n'ayant rien fait volontairement contre les volontés du ciel, nous ne pouvions pas pousser la vertu jusqu'à la démence.

Aussi nous sommes-nous serré la main comme des êtres dont l'amitié est cimentée, exaltée par une douleur commune.

"Enfin, dis-je ce ne sont que quelques mois à passer.

— Ce sera bien long! me dit-il en soupirant.

— Oui... bien long, soupirai-je de même.

— On a dit devant moi, dans une maison, que Mme de Lines voulait passer l'hiver à Saumur et vous mener dans le monde?

— Elle en avait parlé pour me distraire si j'étais triste, mais, bien entendu, je dissimule mes angoisses afin qu'elle ne s'impose pas un sacrifice.

— C'est un projet plus arrêté que vous ne croyez, me dit-il d'un air sombre. Elle espère que la bonne mine d'un officier fera diversion à vos sentiments. Mais je me ferai lancier partout où vous irez! s'écria-t-il, en donnant, dans sa rage, un coup de cravache à la pauvre Rossinante, qui sauta sur place comme un cabri.

— Alors bénissons ce projet! dis-je.

— Bénissons, bénissons!... je suis un ours, moi! je ne sais pas plus danser qu'un Thibétain.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 cents par mot. Minimum: 20 cents par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible]

FONTAINE & CHAMPAGNE

[illegible]

BELLE GRANDE FERME à vendre, à 15 milles au sud de Winnipeg. [illegible]

[illegible]

A VENDRE — Etalon Percheron enregistré, [illegible]

ARGENT A PRETER sur hypothèques. [illegible]

[illegible]

AU SACRE-COEUR

Adorons-le

Durant les Quarante-Heures, les prières, les chants et les silences des nôtres ont dû plaire au Divin Visiteur, Jésus-Eucharistie, car la ferveur semblait régner.

Dimanche matin, ouverture des Quarante-Heures, procession à l'intérieur de notre temple paroissial, procession où un long défilé des représentants de nos différentes sociétés figurèrent, heureux de marcher sur les pas de Jésus; jusqu'au soir, des adorateurs se succédèrent; l'heure de garde en commun dimanche, et la foule revint en masse pour adorer; un second et radieux jour se passa dans les mêmes sentiments de ferveur; un troisième matin marque la clôture de ces heures d'adoration et de réparation, mais aussi de pardon et de bénédictions. Gardons le souvenir de ces jours! Persévérons dans l'amour de Jésus-Hostie, adorons-le!

Augmentez le trésor

La réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste aura lieu le 11 mars, à 3 heures de l'après-midi. Le temps de payer la cotisation annuelle est arrivé; souvenez-vous de votre devoir d'augmenter le trésor de la société. Une grande partie de cet argent servira, comme il a été annoncé, à former une bibliothèque; il s'agit de favoriser la bonne lecture, il s'agit de notre vie, de notre progrès religieux et national.

Les cartes

Dimanche dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste a commencé une série de parties de cartes; cette série sera temporairement interrompue, puisque les petits enfants de l'école auront leur soirée dimanche prochain.

Voici le programme exécuté à la première partie de la Saint-Jean-Baptiste. Au piano, Mme G. Laflèche accompagna M. Maire et Mme Bélair.

Il y eut beaucoup de prix. Mmes X. Gorman, A.-J. Dostert et Mme Dr Séguin, ainsi que MM. Forgie, T. Mills et Alf. Campbell gagnèrent les prix de "whist", tandis que Mmes G. Minna, L.-P. Taillon, et MM. C. Kieffer et E. Léveillé remportèrent les prix de "bridge".

Visiteurs

Le R. P. M. Kalmès, O.M.I., principal de l'école indienne de Fort Alexandre, était au milieu de nous, mercredi dernier. Nommé pour accompagner S. G. Mgr l'Archevêque, dans sa visite pastorale, il accepta de prêcher le sermon du même soir, à nos exercices du Carême. Nous lui en sommes bien reconnaissants. Que Dieu exauce ses prières!

Etait aussi de passage au presbytère, vendredi dernier, M. l'abbé J.-E. Miller, chapelain de l'hôpital de Moose Jaw.

Un des nôtres

Un de nos jeunes gens, M. Joseph Sala, en emportant nos regrets, nous a quittés pour aller s'installer à Le Pas. Une heureuse vision d'avenir lui a souri en ces pays du nord; l'emploi obtenu et son esprit de travail lui procureront le succès: c'est notre souhait.

WINNIPEG

L'"Arlésienne" au théâtre Walker ce soir

Nous voici arrivés au 7 mars, jour de la représentation de l'"Arlésienne" au théâtre Walker. Faut-il encore une dernière fois engager les amateurs de beau théâtre à s'y rendre et à essayer de se trouver une place?

Les deux dernières répétitions ont été "enlevées" dans toute la force du terme, et les quelques invités privilégiés qui ont eu la bonne fortune d'y assister n'ont pu assez témoigner de leur satisfaction, tant pour les acteurs que pour l'orchestre, les choeurs et les danses, et promettre à l'"Arlésienne" un succès sans précédent dans les annales du théâtre français à Winnipeg. Tout le monde connaît le bon travail du Cercle Molière, sa mise en scène de tout premier ordre et le soin de chaque détail dans ses représentations qu'il a données depuis trois ans, et il nous est inutile d'y revenir ici.

Jusqu'ici le public a répondu d'une manière unanime pour montrer aux artistes qu'il reconnaît leur dévouement, et qu'il se fera un plaisir de les admirer; la plus grande partie des nôtres a en effet retenu depuis longtemps déjà ses places. Quant à la population de langue anglaise, la meilleure société y sera représentée par un très fort contingent de ses membres.

Le public ne sera pas déçu, nous en répondons, et cette soirée du 7 mars sera gravée dans la mémoire de ceux qui auront eu le bonheur d'y assister.

Hâtez-vous pour les billets; ce soir il sera peut-être trop tard... L'"Arlésienne" ne sera donnée qu'une seule et unique fois.

Grand débat à l'Académie Sainte-Marie

Les étudiantes du grade IX de l'Académie Sainte-Marie ont tenu, mercredi après-midi, à 3 heures, un intéressant et instructif débat dans la grande salle de réunion de cette institution, en présence de la Rév. Soeur supérieure, Rév. Soeur M.-Anne Catherine, leur dévouée maîtresse, et les étudiantes de l'Université, dont quatre furent choisies pour être juges: Miles M. Street, M. Allison, J. Maunley, M. Mooney.

"Voyager par eau ou par terre", a été le sujet débattu avec tant de force et d'énergie que les juges ont eu grande difficulté à décider à qui revenait la victoire. Finalement, après une heure de débat, Mlle M. Street, au nom des juges, félicita premièrement les deux côtés pour l'ouvrage si bien discuté, et avec autant d'entrain, et ensuite annonça que la victoire était remportée par les élèves du côté de "Voyager par eau".

Miles May Veysey, Helen Johnston, Kathleen Davie et Helen Archibald étaient du côté affirmatif, tandis que Miles Gwen Vickers, Isabel Fraser, Betty Thompson et Marguerite Scott étaient du côté négatif.

Le débat ouvrit par le chant "O Canada" et se termina par "Dieu sauve le Roi". Mlle B. Biron accompagnait au piano.

Vétérans français

Les Dames auxiliaires des Vétérans français donneront une soirée-mascarade à l'occasion de la mi-carême, le jeudi 15 mars, à 8 h. 30, dans une des salles des Chevaliers de Colomb, coin des rues Graham et Smith. De jolis prix seront donnés aux costumes les plus appréciés. Nous espérons que vous viendrez en grand nombre aider les vétérans français, tout en vous amusant.